

L'Etoile des Mages: un miracle ou un phénomène astrologique?

LOUIS-C. O'NEIL

L'Épiphanie ou les Rois met fin à la quinzaine de Noël alors qu'en réalité, ces joyeux se pressent dans treize jours. La scène des Rois, arrivant devant la crèche, a inspiré, tout comme Noël d'ailleurs, un grand nombre de poètes et de peintres. Elle a été le sujet de tableaux célèbres que l'on peut voir dans les grands musées notamment à Berlin, Anvers, Dresde, Madrid, Louvres, Florence, etc.

Tous ces tableaux, aussi bien que la légende d'ailleurs, nous montrent bien les Mages devant la crèche. Or, d'après les historiens, il n'est pas tellement certain qu'à ce moment-là, Jésus, Marie et Joseph étaient encore dans ce que l'on est convenu d'appeler l'étable, ou si l'on veut, la grotte. Mais voilà que non seulement les historiens, mais les astronomes s'en mêlent et cherchent! L'an dernier, à cette époque-ci de l'année, le Jésuite irlandais P. J. Treanor, qui dirige l'observatoire de la résidence d'été du pape à Castel Gandolfo, discutait de la nature de l'étoile des Mages dans l'"Observatoire Romano". Le prêtre-astronome rappelait que plusieurs essais ont successivement interprété cette étoile comme un miracle, un phénomène astronomique ou de la simple fiction. Il reconnaissait qu'à première vue, cette étoile peut avoir un aspect mythique et légendaire.

Jupiter et Saturne

Le Jésuite se rallie à la thèse voulant que l'étoile perçue par les Mages était en fait la conjonction des planètes Jupiter et Saturne, soit une rencontre apparente des deux corps célestes. Il prétend qu'une telle conjonction est survenue en l'an sept après Jésus-Christ et il serait probable que cette date coïncide bien avec la date présumée de la naissance du Christ. En cela, le Père Treanor rejoindrait les historiens qui prétendent que la Sainte Famille pouvait bien ne plus être dans l'étable lors de la visite des Mages.

Dans sa "Vie de Jésus", l'Allemand François-Michel Willam rappelle qu'après s'être rendus à Jérusalem pour la présentation de Jésus au temple, ils peuvent bien être revenus à Bethléem et avoir trouvé un logis. Il écrit: "Les Mages entrèrent dans la 'maison' où l'Enfant demeurait avec sa mère. Le mot 'maison' indique peut-être que Marie et Joseph, après la naissance, ou en tout cas, après le départ de la Commission du recensement, avaient été admis dans une maison proprement dite. Il est possible aussi que ce mot ne soit qu'une expression générale pour désigner une demeure. Aujourd'hui encore, dans certaines circonstances, un Palestinien appelle une 'grotte' sa 'maison'. Quand il a à choisir entre demeurer seul dans une grotte ou partager l'étroite maison d'une autre famille, il préférera toujours la grotte taillée dans le roc. En effet, les habitations des petites gens n'ont qu'une pièce.

Ordre chronologique douteux?

Willam place bien la circoncision après la naissance, ce qui était normal et il place immédiatement après, la Purification et fait passer la visite des Mages en troisième lieu. Mgr Dupanloup place les événements dans l'ordre suivant: naissance, circoncision, visite des Mages et purification au temple. Papiñi n'est pas plus précis, le Père Berthe non plus et quant à François Mauriac, ce n'est ni la géographie, ni les dates, ni la chronologie des événements qui le fatiguent. A la vérité, c'est peu important aussi! Mauriac serait le plus sage de tous!

Mais ce qui est aussi universellement accepté, c'est que la visite des Mages n'a pu avoir lieu qu'un an et peut-être un an et demi après la naissance. Hérode avait dû calculer le temps pour demander aux Mages de lui dire où ils avaient vu l'étoile. "A quelle date avez-vous vu l'étoile chez vous?" leur demandait-il, si l'on s'en rapporte à saint Mathieu. De fait, c'était un assez long voyage à entreprendre pour les Mages et si l'on tient compte des préparatifs qu'ils avaient à faire, il faudrait conclure que ce voyage dura plusieurs mois.

Le cas Hérode

Ce qui confirmerait encore cela, c'est qu'après avoir appris que les Mages l'avaient trompé, Hérode fit massacrer tous les enfants de deux ans et moins, ce qui laisse donc supposer que Jésus n'était plus "l'enfant de la crèche" mais qu'il avait certainement plus d'un an. On reconnaît alors la version de l'historien Willam quand il parle de la "maison". (Des auteurs prétendent que l'enfant et ses parents ne demeurèrent pas plus de douze heures dans l'étable).

Pour embrouiller davantage ceux qui essaient de déchiffrer l'ordre chronologique de ces événements successifs, c'est une note de Larousse qui fait régner Hérode de l'an 39 à l'an 4 avant Jésus-Christ. Il s'agit bien de ce Hérode et non de son fils puisqu'on lui attribue le massacre des Saints Innocents. Willam ne donne pas de date pour la mort de Hérode. Dupanloup non plus.

Mais Larousse peut bien avoir été trompé comme tous ceux qui furent trompés par le premier chroniqueur, celui qui voulait établir précisément l'année de la naissance de Jésus. Et il appert qu'encore ici, on accepte généralement que ce chroniqueur, Denis le Petit, un moine du sixième siècle, s'est trompé de six à huit ans en fixant l'an un. Encore ici, l'acceptation donnerait raison à Willam quand il parle de la mort de Hérode, place en l'an 7 la mort des deux fils de Marianne en Samarie où leur mère avait été assassinée.

En l'an sept après J.-C.

Autre point de repère ici. Le Jésuite Treanor, en parlant de la conjonction des planètes Jupiter et Saturne, écrit qu'une "telle conjonction est survenue en l'an sept après Jésus-Christ".

Ces considérations pourraient faire croire que l'on veut poser un savant, mais il semble qu'après tout, c'est bon à savoir! Après tout, ce devrait être aussi bon que les anecdotes que tiennent sur le sujet certains habileurs et speakerines de la radio qui posent au "Jos Connaisseur" et parlent à travers leur chapeau ou plus exactement à travers leurs boîtes de conserves entre deux messages commandités par des épiciers en gros!...

Pourvu que cette mise au point n'inspire pas nos socriniens de paroisses d'enlever les crèches avant le 2 février, ce qui arrive un peu trop souvent. Les carnavales durent deux mois! Quand bien même que les crèches demeureraient en place pendant cinq semaines!

Qu'on les laisse jusqu'au 2 février!

La poussière avec!

He-Aux-Grues, Co. Montmagny, P. Qué.

Nos prix... n'affectent pas la qualité

PALETOTS DE CUIR Grande variété de modèles et de couleurs.

Vestons Sport pantalons en polyester, tertrel, tricot double.

Habits et accessoires

Plus vivant que jamais.

MAGASIN LAFLEUR

170, rue Terrill - 569-5278 - Sherbrooke

Sur la rue Jolliet

Centre administratif de la Régionale à la résidence des étudiants du CEGEP

Par Yvon Rousseau

SHERBROOKE — Un projet a été déposé à la Commission scolaire régionale de l'Estrie, par le service de l'équipement, en vue de l'établissement du centre administratif de l'organisme, dans l'actuelle résidence des étudiants du CEGEP, rue Jolliet.

Les bureaux de la Commission scolaire régionale de l'Estrie sont présentement situés dans l'édifice Sodelco, au 740, rue Galt ouest, à Sherbrooke. On sait que les locaux du CEGEP, rue Jolliet, deviendront le deuxième campus du quartier Ouest de Sherbrooke, pour la Commission scolaire régionale de l'Estrie, après la mise en place de l'équipement

du CEGEP, sur son campus de l'Est.

Rue Holmes

Lors de la fondation de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, en 1965, les bureaux furent installés dans l'école Lafontaine, rue Holmes, laquelle appartient à la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke et qui était désaffectée.

La progression des services à la CSRE a eu tôt fait de rendre l'endroit insuffisamment grand.

C'est alors que des locaux furent loués aux troisième et quatrième étages de l'édifice Sodelco.

Comme le ministère de l'Éducation ne permet l'aménagement de centres administratifs que sur le site d'une école, la Commission scolaire régionale de l'Estrie a profité de l'occasion offerte par la prise de possession des locaux du CEGEP pour mettre sur pied un plan d'aménagement de son centre administratif.

Le projet sera étudié à fond par la commission d'administration de la CSRE avant d'être soumis aux commissaires.

Selon le projet élaboré pour l'utilisation de la résidence des étudiants, rue Jolliet, il faudra une superficie totale de 59,196 pieds carrés pour loger le centre administratif de la Commission scolaire régionale de l'Estrie. La résidence du CEGEP possède une superficie de

58,530 pieds carrés.

Ces espaces seront répartis comme suit: 2,360 pieds carrés pour la direction générale et le secrétariat général, 1,350 pieds carrés pour le service d'information, 4,500 pieds carrés pour le service de l'enseignement secondaire, 2,775 pieds carrés pour les services aux étudiants, 1,630 pieds carrés pour le service de l'éducation permanente, 1,130 pieds carrés pour le service du personnel, 3,800 pieds carrés pour les services financiers, 22,045 pieds carrés pour le service de l'équipement, 1,900 pieds carrés pour les commissaires, 2,000 pieds carrés pour les services généraux et 15,606 pieds carrés pour les autres services.

Une vieille institution disparaît

DERNIER JOUR DU MARCHÉ PUBLIC

par Charles-André Beaudoin chroniqueur municipal

SHERBROOKE — Sherbrooke a vécu hier les derniers instants d'une institution vieille de plusieurs dizaines d'années quand les portes du Marché public municipal se sont ouvertes et refermées une dernière fois pour plusieurs centaines de vieux amis, les habitués du marché.

Et à la fin de la journée plusieurs personnes avaient versé des larmes.

Par ailleurs, désabusés d'avoir été bousculés dans leurs habitudes ancestrales, plusieurs des locataires du marché, des bouchers ou des jardiniers-maraisiers, ne se sont pas rendus à l'édifice de la rue des Grandes fourches pour y vivre les derniers instants de ce centre commercial typique des temps passés.

De crainte d'avoir à essu-

Depuis cette désormais cé-

lerbe décision du conseil, les dirigeants des groupes de bouchers et jardiniers-maraisiers ont d'ailleurs multiplié les appels au calme et à la pondération.

Serrement de coeur

Ce n'est pas sans un serrement de coeur que l'on a vécu la dernière journée d'hier, rue des Grandes fourches.

Pendant que des habitués refusaient d'aller y offrir une dernière fois les produits de la ferme, écoeurés qu'ils étaient du sort qui leur était dévolu, la très grande majorité des détaillants sur place servaient leur clientèle avec un serrement de coeur, la larme à l'oeil même devant certaines vieilles commerçantes du vendredi.

Pour bon nombre de ces personnes, c'est par dizaines d'années que l'on pouvait compter

le temps passé sur la rue des Grandes fourches.

La situation semblait d'autant plus tragique pour certains qu'ils ne semblaient pas avoir encore trouvé un autre état ailleurs à Sherbrooke.

De l'autre côté de la table, du côté des clients, il y avait aussi de la tristesse au visage, bien souvent.

L'assiduité de certaines personnes au Marché public n'était pas sans avoir créé des liens d'amitié entre les uns et les autres.

D'ailleurs, cette forme de commercialisation des produits de la ferme qu'était le Marché public n'était pas sans rappeler la place publique des temps passés.

Aussi, la fermeture du Marché public sous sa forme traditionnelle et que l'on connaissait à ce jour n'est pas sans venir déranger les "habitudes du vendredi" de bien des vieilles gens.

Peut-être est-ce là la rançon du progrès que bien des gens sont prêts à désirer... en autant qu'il ne vient pas trop brusquement bousculer la vie quotidienne!

Quoiqu'il en soit de cette dernière journée, dès le 1er janvier prochain, le nouveau groupe de locataires-acheteurs de l'édifice du désormais "ex-Marché public" prendra possession de l'immeuble pour le faire revivre, le faire revivre autrement...

Ainsi que le veut la traditionnelle forme de salutation d'un nouveau roi...

"Vive le nouveau marché!!!"

Et qui sait, la formule traditionnelle du marché public revivra peut-être un jour, si l'on en croit certaines rumeurs!



Ainsi qu'en fait foi la présente photo, il y avait néanmoins de l'animation hier, au Marché public, à l'occasion de cette dernière journée de vie du marché. (Photo La Tribune, par Royal Roy)



Plusieurs tables avaient été délaissées par leurs locataires habituels, hier et depuis quelques semaines même, l'enthousiasme ne régnait plus chez ces gens. (Photo La Tribune, par Royal Roy)

BUFFET FROID
Tous les DIMANCHES SOIR
AU
MOTEL Alouette
De 6h. à 9h. p.m. Réservations: 567-5266
ORCHESTRE G. BENOIT
Adultes: \$3.00 — Enfants: \$1.00

LE NOTAIRE,
par sa formation et ses pouvoirs, est la personne la mieux qualifiée pour s'occuper du règlement des successions.

L'ASSOCIATION DES NOTAIRES
DU DISTRICT DE ST-FRANÇOIS

Carnet King Wellington
Redigée en collaboration

On est prié de ne pas confondre Mlle Johanne Pépin, demeurant au 954 de la rue King Ouest et fille de Jean-Paul, avec une jeune fille du même nom, dont la photo a été publiée cette semaine dans La Tribune comme étant portée disparue...

Les secrétaires de la ville de Rock Forest répondent avec beaucoup de courtoisie. Elles commencent avec: "Bonne et heureuse année! bureau municipal de Rock Forest!"

Certaines personnes travaillant la nuit se plaignent d'être obligées d'augmenter la cote d'écoute de la station radiophonique no 1 des Cantons de l'Est... Ils fondent leurs récriminations principalement sur le manque de variété de la musique diffusée... Ils apprécieraient une musique plus calme pour la nuit...

Les hommes qui auront négligé de se payer une visite chez leur coiffeur, devront se résigner à porter les cheveux longs pour une couple de semaines encore... car selon un téléphone de M. Gervais Bisson, les coiffeurs pour hommes ne travailleront pas du 1er au 10 janvier inclusivement...

Mme Hélène Codère-Poirier, M. l'abbé Antoine Samson ainsi que le Comité de la fraternité des malades souhaitent à tous les malades une bonne année et le courage de supporter leur épreuve...

A compter du 1er janvier, il coûtera 8 cents pour poster les lettres de la première classe, pesant une once ou moins... ce nouveau tarif s'applique à toutes les lettres destinées au Canada, aux États-Unis, à leurs territoires et à leurs possessions, et à St-Pierre et Miquelon...

Quand on parle de gars qui aiment le hockey, on doit mentionner deux citoyens de Weedon, Rhéo Dumas et Simon Fontaine... ces deux porte-couleurs de la Ligue Dépression voyagent toutes les semaines pour jouer à Sherbrooke, beau temps, mauvais temps... et même mercredi soir, ils ont franchi les 30 milles entre les deux villes, malgré la neige abondante et les bourrasques en début de soirée, seulement pour voir évoluer les étoiles de leur ligue et prodiguer leurs encouragements...

Les Fusiliers de Sherbrooke auront une fin de semaine chargée... samedi. Premier de l'An, entre midi et une heure de l'après-midi, ils recevront les voeux des autorités municipales, scolaires, des représentants des clubs de services et associations au mess des Fusiliers... soit immédiatement après l'échange traditionnel de voeux à l'hôtel de ville... Le commandant Jean Denoucourt sera sur place, malgré sa jambe dans le plâtre...

Toutefois, dans la soirée et la nuit de vendredi à samedi, les Fusiliers de Sherbrooke auront célébré la fin de l'année et la venue de la nouvelle tant au mess des officiers, au mess des sergents et à la cantine des hommes... les membres peuvent inviter leurs parents et amis à ces festivités où il y aura de tout... orchestre pour la danse, ballons, flûtes, chapeaux, prix de présence...

Quelques lecteurs ont téléphoné à La Tribune pour souligner le fait que dans la vitrine d'un grand magasin, de petits animaux subissaient un sort pire que les réfugiés des conflits qui ont agité dernièrement certaines parties du globe... selon ces lecteurs, des perruches des cochons d'Inde et autres animaux n'étaient pas nourris suffisamment et certains seraient morts de faim... d'autres dévoreraient les cadavres des animaux morts... Et dire que ces animaux devaient avoir pour premier but d'égayer les clients de ces établissements...

Me Georges Labrecque
AVOCAT
117 nord, rue Wellington — Sherbrooke
Tél.: 563-1771
Heures de bureau: de 9h. a.m. à midi
1h.30 p.m. à 5h. p.m. — 7h.30 p.m. à 8h.30 p.m.

collège de sherbrooke

OFFRE D'EMPLOI

Poste: Professeur en Electronique.

Exigences: Diplôme de Technicien en Electronique d'un Institut de Technologie.
Etudes complémentaires à l'É.N.E.T. ou à l'Université.
Expérience industrielle minimum 3 ans.

Entrée en fonction: Janvier 1972.

Salaires: Selon les normes de la convention collective.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 10 janvier 1972 au:

Secrétaire Général,
Collège de Sherbrooke,
2965, Boulevard Université,
Sherbrooke, Qué.

SURPLUS D'ARMÉE & CIVIL
 • Habits de motoneige, pour hommes, dames et enfants
 • Bottes, gants, mitaines, lunettes
AUBAINES A L'OCCASION DES FÊTES
 116, St-Georges — Windsor, Que. C 56314

752-9783 **RENAULT** 752-9784
LEMAY AUTO INC.
 324, rue Laurier, VICTORIAVILLE C-3279

Bromptonville en bref

BROMPTONVILLE (JB) — Le Fredette Auto de Bromptonville vient de passer au troisième rang du classement du circuit Paul Molloy en battant les Elans de Valcourt 5 à 2 au Pavillon des sports de Valcourt...

Yvan Castonguay avec le tour du chapeau Marcel Gagnon et Denis Boucher furent les compteurs avec un but chacun... Bromptonville a lancé 30 fois tandis que les Elans en ont enregistré 26...

Les étoiles des représentants furent Yvan Castonguay et Marcel Gagnon... Un total de 17 punitions mineures furent infligées aux hommes de l'instructeur Raymond St-Cyr, tandis que le Valcourt en a écopé de 7... Concernant les punitions majeures, une seule fut décernée par les arbitres du match à chacune des formations...

Le président du club de motoneige Les Étoiles de Bromptonville Inc., M. Fernand Bruneau, désire offrir ses vœux de Bonne et Heureuse Année à tous les membres de son club...

Aucun accident avec blessé grave n'est survenu dans la municipalité au cours des derniers jours... C'est ce que vient de communiquer la Sûreté municipale de l'endroit...

Le directeur de la chorale Ste Praxède, M. André Paradis, tient à aviser les membres qu'ils devront se présenter à la messe de 9 h. 15 samedi le 1er janvier, puisque cette messe sera celle du Jour de l'An...

La Boucherie Donald Roy sera l'hôte du Fabi Rock Forest dimanche le 2 janvier à compter de 16 heures au Centre J.A. Lemay de Windsor pour un autre match de la ligue des Copains Molsen...

Le Fredette Auto ne disputera aucun match avant le vendredi 7 janvier... Cette relâche permettra aux joueurs de se mettre en forme pour la deuxième partie du calendrier régulier...

On tient à informer les jeunes qui sont présentement en vacances que le gymnase de l'Académie du Sacré-Coeur sera ouvert à tous les jours de la semaine pour ceux qui désirent pratiquer les sports d'intérieur...

Le maire Trudeau hospitalisé

RICHMOND — Le maire de la ville de Richmond, M. Roger Trudeau, est présentement hospitalisé.

Chronique municipale

LAC-MEGANTIC, (GD) — La Commission municipale de Québec, par un arrêté en date du 7 décembre, a approuvé un emprunt par obligations au montant de \$25,000 pour la rénovation du garage municipal de la rue Milette.

Des délégués, représentant l'Association des camionneurs artisans de la région, demandent à la ville une entrevue avec les autorités municipales. Les conseillers semblent unanimes à ne pas donner suite à cette entrevue, mais de répondre à l'Association que la ville a toujours accordé par contrats ses travaux d'aqueduc et de voirie.

Le conseiller Royer appuyé par le conseiller Bolduc, propose d'accorder à la firme Texaco Canada Limited un contrat pour l'achat de 8,000 gallons de carburant Diesel. C'est le plus bas soumissionnaire qui s'est vu octroyer ce contrat.

Se conformant à la résolution du conseil de ville de Lac-Mégantic en date du 4 juillet 1967, la compagnie Bell Canada sollicite l'autorisation de procéder à l'emplacement de câble aérien, à l'intersection Laval et Lemieux. Le conseiller Bolduc se fait le proposeur de la résolution.

La corporation municipale de Marsboro offre à la ville la somme de \$132, soit le double payé par le ministère de la Voirie pour l'entretien d'une partie du chemin de la Baie des Sables, acquittant ainsi le compte demeurant impayé aux livres de \$200 pour l'année 1970-71. Pour l'année en cours, la corporation de Marsboro offre le double de l'octroi provincial, sur la base de \$350 le mille. Les conseillers après une courte discussion, décident de s'en tenir au montant facturé de \$200, lequel devra être acquitté avant le 15 janvier 1972; pour l'année courante, la même charge de \$200 sera débitée au compte de cette municipalité, payable en trois versements: \$100 le 31 janvier; \$50 le 28 février et \$50 le 31 mars.

Un avis de motion est donné par le conseiller Audet appuyé par le conseiller Royer à l'effet d'amender à une séance ultérieure le règlement no 423 régissant la construction, le lotissement et le zonage afin de permettre au Domaine Kanjik, lot 2452-A d'ériger une construction commerciale dans une zone résidentielle.

Un autre avis de motion qui a, au préalable, reçu l'approbation des conseillers Audet et Royer, a été rejeté par les conseillers Fillion, Boulet, Michaud et Bolduc. Il s'agit d'un avis de motion qui aurait permis d'amender le règlement de construction, lotissement et de zonage, afin de permettre à M. Gaétan Dubé de la rue Champlain l'exploitation d'un commerce dans cette rue résidentielle.

Les membres du conseil ont été saisi d'une requête signée par vingt-trois propriétaires, lesquels demandent aux autorités municipales que les deux côtés de la rue Champlain, entre les rues Villeneuve et Cousineau, demeurent strictement résidentielles tel que statué par le règlement municipal no 423, et s'objectent à l'installation de tout genre de commerce dans cette zone.

M. Gérard Lachance sollicite l'émission d'un permis pour l'établissement d'un "mini-putt" sur le lot #126-20, d'une superficie de 18,000 pieds carrés, propriété de M. Maurice Lemay, situé sur la rue Laval-Nord.

Afin de rendre possible l'exploitation d'un commerce du genre, le conseil, sur proposition du conseiller Bolduc, passe un avis de motion qui permettra d'amender le règlement 423, régissant la construction, le lotissement et le zonage, afin de rendre possible l'exploitation d'un "mini-putt" dans toutes les zones commerciales du plan directeur d'urbanisme.

Une autre demande, présentée par M. Gérard Huot, pour l'exploitation d'un "mini-putt", a été mise à l'étude, la zone proposée serait située dans une section résidentielle.

Le conseiller Royer est chargé de faire rapport au prochain conseil du problème de chauffage qui existe au garage municipal; on lui demande également de faire des suggestions quant à l'installation d'une nouvelle unité de chauffage.

Participation de quatre des huit villes de la région aux travaux d'initiative locale

SHERBROOKE — Sur huit municipalités urbaines de l'Estrie, quatre participeront aux travaux d'initiative locale organisés par le gouvernement fédéral en vue de combattre le chômage, trois s'y abstiendront et une municipalité n'a pas encore décidé ce qu'elle fera.

Cependant, il ressort que le choix des travaux a surtout porté sur les questions d'aqueduc et d'égout. Sauf à East Angus, les travaux ne seront pas tellement importants. Pour plusieurs municipalités, les handicaps soulevés par Scotstown et l'Union des municipalités, soit que le gouvernement ne paie pas les matériaux et que la période pour préparer un projet potable a été trop courte, ont joué un rôle très important.

East Angus

La ville d'East Angus aura la grosse part du gâteau en effectuant les travaux prévus pour la construction de la polyvalente, travaux de l'ordre de quelque \$700,000. De plus, le conseil municipal verra à aménager l'ancien réservoir en remise pour le département de la voirie. Le gouvernement paie \$106 par semaine pour chaque employé, lequel doit être chômeur, et 17 pour cent des autres frais.

Le maire d'East Angus, M. Alphonse Godbout, a souligné qu'il s'agit de travaux urgents pour lesquels la ville a déjà emprunté et qui auraient quand même été réalisés. M. Godbout a admis que si ces travaux ne s'étaient pas présentés, la ville n'aurait pas pu bénéficier de ces travaux puisqu'il faut trois mois pour les villes pour procéder à des règlements d'emprunt. "Les procédures sont trop longues", dit-il.

M. Godbout a fait savoir que si les plans de l'arène avaient été terminés, ce projet aurait été inclus dès cette année, mais

que le conseil espère le réaliser l'an prochain en même temps que l'hôtel de ville.

Windsor

La ville de Windsor ne participera pas à ces travaux. Le conseil a pris connaissance du projet et les délais étaient trop courts. On a souligné également que la loi prévoit seulement les salaires.

On a ajouté qu'en vertu de la convention collective, les travailleurs gagnent beaucoup plus. Aussi, a-t-on fait remarquer, si on a un permanent il faudrait le remplacer par un chômeur pour bénéficier du projet. "C'est une maudite patente", a-t-on affirmé.

Cooticook

À Cooticook, les conseillers ont décidé de hâter d'une année la réalisation du plan directeur dans une de ces étapes.

Les travaux qui seront effectués sont de l'ordre de \$71,000, ce qui donnera une subvention d'environ \$15,000. Il est à souligner qu'il aurait pu être possible également que les projets fussent effectués dès cet été. On a fait remarquer que ces projets au parc municipal comprendront des travaux d'aqueduc d'égout et de drainage. On a terminé en disant que même s'il en coûtera plus cher pour la période hivernale, cela contribuera à éliminer du chômage.

Richmond

Le conseil municipal de Richmond ne participera pas à ces travaux parce que tout ce qui pourrait se faire est au niveau des égouts de surface et la gelée est trop basse pour que l'on puisse procéder. On a souligné qu'il en coûterait aussi beaucoup plus qu'il serait possible de récupérer du fait qu'il s'agit de travaux en hiver qui, somme toute ne procureront pas

tellement d'emplois puisqu'ils devront être effectués à la machinerie lourde.

Si la ville avait été avertie plus tôt, en septembre par exemple, Richmond aurait pu y participer...

Magog

À Magog, on n'est pas certain. On a demandé des estimés aux ingénieurs et ceux-ci n'ont pas encore rendu leur réponse.

Si la ville en profite, ce sera vers la fin du programme s'il y a possibilité. "Les travaux en période d'hiver coûtent plus cher, a-t-on souligné, mais ils diminuent le chômage." Si la ville participe, elle effectuera des travaux déjà prévus pour l'année.

Rock Forest

À Rock Forest, les autorités municipales veulent y participer. Cependant, on n'a pas encore déterminé pour combien et quel genre de travaux seront effectués...

Cookshire

La ville de Cookshire a l'intention de participer au projet dans l'ordre de \$50,000.

Le gouvernement paiera alors une subvention d'environ \$16,000. Le projet consiste dans le domaine d'aqueduc à améliorer le débit du réservoir et aussi à des améliorations des trottoirs.

Le projet a été soumis, mais on n'a pas encore eu de réponses à savoir s'il sera accepté.

Scotstown

Comme on le sait, la ville de Scotstown ne pourra pas bénéficier des travaux.

Cette ville ne peut pas faire face aux dépenses qui seraient encourues pour acheter les matériaux.

"La nouvelle machine doit aller à Bramalea pour mieux servir le marché"

(M. Roger Couture)

EAST ANGUS — "Notre opération de sacs à épicerie a montré une bonne croissance l'an passé et il n'y a aucune raison pour que cette croissance ne continue pas à l'avenir parce que nous avons tous les éléments nécessaires pour présenter un produit de qualité".

Responsabilité

C'est ce qu'affirme M. Roger Couture, président de la Commission industrielle de la ville d'East Angus, dans son rapport.

M. Couture poursuit en affirmant que l'équipement et le matériel sont bons, en plus du personnel compétent. "Ainsi, dit-il, il n'y a aucune raison de supposer que l'usine d'East Angus ne bénéficiera pas de l'agrandissement et des plans futurs d'expansion de la division des papiers façonnés des emballages Domtar. La nouvelle machine n'est qu'une petite partie du total de nos accroissements futurs. Pour mieux servir le marché et ainsi augmenter nos affaires, cette machine doit être à Bramalea".

Envers les employés, de dire M. Couture, elle doit promouvoir le développement et l'utilisation au maximum des talents individuels pour s'assurer que tous les employés sont traités équitablement et pour fournir un niveau de compensation et de protection des revenus en relation avec la contribution des employés.

Pour réaliser ces buts, la direction doit prendre avantage de toutes les opportunités disponibles pour améliorer sa position financière et ainsi s'assurer la continuité et l'épanouissement de ses opérations. Les conditions effervescentes du marché obligent qu'une compagnie soit flexible et qu'elle ait la liberté de prendre des décisions qui pourraient affecter les mouvements de personnel ou d'équipement."

Rencontre

M. Couture ajoute: "Une nouvelle machine à sacs a été installée sur une base temporaire à notre usine d'East Angus. Avant l'installation, les officiers du syndicat ont rencontré la direction et ont été avisés des intentions futures de la compagnie concernant la relocalisation. La discussion union-direction a été confirmée par l'affichage d'un avis de position ouverte pour des opérations de machines à sacs qui seraient consentants de se déplacer à Bramalea. L'avis aussi notifiât que les employés présents de notre usine à East Angus auraient la priorité pour remplir les ouvertures. La réponse, à notre avis, a été encourageante considérant que quatre employés ont exprimé de l'intérêt envers la position."



Mme Géraldine Gobeil Mlle Marielle Fortier Mme Gaétane Paquette Mlle Johanne Vézina

Quatre duchesses en lice à La Patrie

LA PATRIE — Le carnaval de La Patrie se déroulera cette année du 22 janvier au 19 février.

A cette occasion, quatre duchesses se présenteront au titre de reine. Il s'agit de Mme Géraldine Gobeil, duchesse de la motoneige, Mlle Marielle Fortier, duchesse des Chevaliers de Colomb, Mlle Johanne Vézina, duchesse des étudiantes, et Mme

Gaétane Paquette, duchesse des sports et de l'OTJ.

Le 6 février après-midi, à 2h. 30 p.m., la population pourra participer à l'inauguration de l'arène qu'elle s'est elle-même dotée et à l'arrivée du bonhomme carnaval. La bénédiction

par M. l'abbé Jacques Cabana, curé de La Patrie, et d'autres activités suivront cette cérémonie.

Le couronnement de la reine sera effectué par la reine du carnaval de l'an passé, Mme Jeannine Laverdière, le 19 février, vers 9h. 30 p.m., à la salle municipale à l'occasion d'une danse.

Le comité du carnaval est formé de Mme Jeannine Laverdière, Mme Lucille Jetté, Mme Henriette Labrecque, Mme Gisèle Boulay et Mme Laurette Delage.



ORDRE DU MERITE

M. Raoul Gosselin, d'East Angus, vient de recevoir l'hommage de ses quarante années d'effort et de service à la population scolaire de l'endroit. Le président de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec, M. Fernand Lefebvre, l'a décoré de l'Ordre du mérite. Dans l'ordre, M. Marcel Lamoureux, président de la Commission scolaire locale, M. Raoul Gosselin, récipiendaire, Mme Gosselin et M. Fernand Lefebvre.

(Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

Responsables des comités choisis

EAST ANGUS — Les responsables des différents comités au sein du conseil municipal d'East Angus viennent d'être rendus publics. Comme on le sait, le maire M. Alphonse Godbout, fait automatiquement partie de tous les comités. La responsabilité des comités est la suivante: police, incendie, service public, hôtel de ville, électricité: Edgar Gau-

lev; pares et loisirs: Robert Fournier; voirie, trottoirs, véhicules et chemins: Ralph S. Francis; finance et administration: Alphonse Godbout et Marcel Roberge; travaux publics, égouts, aqueduc, travaux de règlement: Arthur Bibeau; bâtisses, commission industrielle: Roger Couture; santé, permis de zonage: Marcel Roberge.

Nouvelles express

ROCK ISLAND (MD) — Voici les souhaits pour 1972 aux personnalités des Villes frontalières; n'y voyez pas de méchanceté seulement un peu d'humour...

Aux curés de la région, nous souhaitons une année 72 remplie de paix... les quêtes remplies également...

Au chef de police de Bebe, M. Gordon Bronson, nous lui souhaitons une année 72 calme...

Au chef de police de Bebe, M. Gordon Bronson, nous lui souhaitons un comité de police plus stable...

Au maire de Stanstead, M. Edward J. Struthers, de rester maire jusqu'à 100 ans...

Au maire de Rock Island, M. Edouard Girard, de nous avvertir des assemblées spéciales "secrètes"...

Au maire de Ogden, M. George MacLaren, de voir une unification locale...

Au maire du Canton de Stanstead, M. John Brian Kay, de ne pas soulever des tempêtes...

Au président de la commission scolaire, M. Jean-Louis Dupont, de toujours garder le sourire...

A tous nos clients et amis de Windsor et la région nos meilleurs vœux de

BONNE, HEUREUSE ANNEE!

Flours pour toutes occasions
 Service de livraison par toute la ville

Fleuriste WINDSOR Florist

Chemin Richmond — 845-2561
 Windsor

Chronique municipale

Participation de quatre des huit villes de la région aux travaux d'initiative locale

LAC-MEGANTIC, (GD) — La Commission municipale du Québec, par un arrêté en date du 7 décembre, a approuvé un emprunt par obligations au montant de \$25,000 pour la rénovation du garage municipal de la rue Milette.

Des délégués, représentant l'Association des camionneurs artisans de la région, demandent à la ville une entrevue avec les autorités municipales. Les conseillers semblent unanimes à ne pas donner suite à cette entrevue, mais de répondre à l'Association que la ville a toujours accordé par contrats ses travaux d'aqueduc et de voirie.

Le conseiller Royer appuyé par le conseiller Bolduc, propose d'accorder à la firme Texaco Canada Limitée un contrat pour l'achat de 8,000 gallons de carburant Diesel. C'est le plus bas soumissionnaire qui s'est vu octroyer ce contrat.

Se conformant à la résolution du conseil de ville de Lac-Mégantic en date du 4 juillet 1967, la compagnie Bell Canada sollicite l'autorisation de procéder à l'emplacement de câble aérien, à l'intersection Laval et Lemieux. Le conseiller Bolduc se fait le proposeur de la résolution.

La corporation municipale de Marsboro offre à la ville la somme de \$132, soit le double payé par le ministère de la Voirie pour l'entretien d'une partie du chemin de la Baie des Sables, acquittant ainsi le compte demeurant impayé aux livres de \$200 pour l'année 1970-71. Pour l'année en cours, la corporation de Marsboro offre le double de l'octroi provincial, sur la base de \$350 le mille. Les conseillers après une courte discussion, décident de s'en tenir au montant facturé de \$200, lequel devra être acquitté avant le 15 janvier 1972; pour l'année courante, la même charge de \$200 sera débitée au compte de cette municipalité, payable en trois versements: \$100 le 31 janvier; \$50 le 28 février et \$50 le 31 mars.

Un avis de motion est donné par le conseiller Audet appuyé par le conseiller Royer à l'effet d'amender à une séance ultérieure le règlement no 423 régissant la construction, le lotissement et le zonage afin de permettre au Domaine Kanjik, lot 2452-A d'ériger une construction commerciale dans une zone résidentielle.

Un autre avis de motion qui, au préalable, reçu l'approbation des conseillers Audet et Royer, a été rejeté par les conseillers Fillion, Boulet, Michaud et Bolduc. Il s'agit d'un avis de motion qui aurait permis d'amender le règlement de construction, lotissement et de zonage, afin de permettre à M. Gaëtan Dubé de la rue Champlain l'exploitation d'un commerce dans cette rue résidentielle.

Les membres du conseil ont été saisi d'une requête signée par vingt-trois propriétaires, lesquels demandent aux autorités municipales que les deux côtés de la rue Champlain, entre les rues Villeneuve et Cousineau, demeurent strictement résidentielles tel que statué par le règlement municipal no 423, et s'objectent à l'installation de tout genre de commerce dans cette zone.

M. Gérard Lachance sollicite l'émission d'un permis pour l'établissement d'un "mini-putt" sur le lot #126-20, d'une superficie de 18,000 pieds carrés, propriété de M. Maurice Lemay, situé sur la rue Laval-Nord.

Afin de rendre possible l'exploitation d'un commerce du genre, le conseil, sur proposition du conseiller Bolduc, passe un avis de motion qui permettra d'amender le règlement 423, régissant la construction, le lotissement et le zonage, afin de rendre possible l'exploitation d'un "mini-putt" dans toutes les zones commerciales du plan directeur d'urbanisme.

Une autre demande, présentée par M. Gérard Huot, pour l'exploitation d'un "mini-putt", a été mise à l'étude, la zone proposée serait située dans une section résidentielle.

Le conseiller Royer est chargé de faire rapport au prochain conseil du problème de chauffage qui existe au garage municipal; on lui demande également de faire des suggestions quant à l'installation d'une nouvelle unité de chauffage.

Le surintendant régional des voies aériennes, M. J.E. Gaudry, accorde aux délégués du conseil une entrevue afin d'étudier un projet d'amélioration à l'aéroport de Lac-Mégantic. Le docteur Roger Michaud, MM. Lucien Royer et Hervé Fecteau représenteront la municipalité.

Les comptes sont étudiés et approuvés pour paiement sur proposition du conseiller Fillion appuyé par le conseiller Royer.

M. Normand Fortier, résident et domicilié au 3311 rue Angers, vend à la municipalité une parcelle de terrain de 18' x 40', qui servira exclusivement à l'ouverture de la rue Renaud. Cette vente est faite en considération de la somme de \$250.

Hausse des tarifs des taxis à Lac-Mégantic?

LAC-MEGANTIC (GD) — Les propriétaires de taxis ont présenté une requête devant le conseil municipal à l'effet d'amender le règlement no 400, régissant les taxis de la ville de Lac-Mégantic.

Cet amendement consisterait à modifier le tarif initial actuel de 0.50c pour le porter à 0.60c. En outre, ils demandent que les périodes d'attente soient payées à \$4 l'heure, alors qu'elles le sont actuellement à \$3 l'heure.

Ce taux couvrant les charges d'attente est contrôlé par le taximètre installé dans les voitures. Ces propriétaires de taxis considèrent cette dernière augmentation comme étant un dédommagement pour compenser au temps consacré au chargement et déchargement des bagages, par exemple. Un avis de motion proposé par le conseiller Bolduc a été adopté à l'unanimité afin d'amender ledit règlement lors d'une assemblée ultérieure.

En quelques lignes

On déplore à Woburn le décès de M. Philémon Fortier... le défunt était âgé de 93 ans...

Au cours des derniers jours, huit accidents attribuables à l'état glissant de la chaussée se sont produits à la périphérie de Lac-Mégantic... si personne n'a été blessé dans ces accidents, les dommages matériels subis par les véhicules impliqués ont été considérables...

SHERBROOKE — Sur huit municipalités urbaines de l'Estrie, quatre participeront aux travaux d'initiative locale organisés par le gouvernement fédéral en vue de combattre le chômage, trois s'y abstiendront et une municipalité n'a pas encore décidé ce qu'elle fera.

Cependant, il ressort que le choix des travaux a surtout porté sur les questions d'aqueduc et d'égout. Sauf à East Angus, les travaux ne seront pas tellement importants. Pour plusieurs municipalités, les handicaps soulevés par Scotstown et l'Union des municipalités, soit que le gouvernement ne paie pas les matériaux et que la période pour préparer un projet potable a été trop courte, ont joué un rôle très important.

East Angus

La ville d'East Angus aura la grosse part du gâteau en effectuant les travaux prévus pour la construction de la polyvalente, travaux de l'ordre de quelque \$700,000. De plus, le conseil municipal verra à aménager l'ancien réservoir en remise pour le département de la voirie. Le gouvernement paie \$10f par semaine pour chaque employé, lequel doit être chômeur, et 17 pour cent des autres frais.

Le maire d'East Angus, M. Alphonse Godbout, a souligné qu'il s'agit de travaux urgents pour lesquels la ville a déjà emprunté et qui auraient quand même été réalisés. M. Godbout a admis que si ces travaux ne s'étaient pas présentés, la ville n'aurait pas pu bénéficier de ces travaux puisqu'il faut trois mois pour les villes pour procéder à des règlements d'emprunt. "Les procédures sont trop longues", dit-il.

M. Godbout a fait savoir que si les plans de l'aréna avaient été terminés, ce projet aurait été inclus dès cette année, mais

que le conseil espère le réaliser l'an prochain en même temps que l'hôtel de ville.

Windsor

La ville de Windsor ne participera pas à ces travaux. Le conseil a pris connaissance du projet et les délais étaient trop courts. On a souligné également que la loi prévoit seulement les salaires.

On a ajouté qu'en vertu de la convention collective, les travailleurs gagnent beaucoup plus. Aussi, a-t-on fait remarquer, si on a un permanent il faudrait le remplacer par un chômeur pour bénéficier du projet. "C'est une maudite patente", a-t-on affirmé.

Coaticook

A Coaticook, les conseillers ont décidé de hâter d'une année la réalisation du plan directeur dans une de ces étapes.

Les travaux qui seront effectués sont de l'ordre de \$71,000, ce qui donnera une subvention d'environ \$15,000. Il est à souligner qu'il aurait pu être possible également que les projets fussent effectués dès cet été. On a fait remarquer que ces projets au parc municipal comprendront des travaux d'aqueduc d'égout et de drainage. On a terminé en disant que même s'il en coûtera plus cher pour la période hivernale, cela contribuera à éliminer du chômage.

Richmond

Le conseil municipal de Richmond ne participera pas à ces travaux parce que tout ce qui pourrait se faire est au niveau des égouts de surface et la gelée est trop basse pour que l'on puisse procéder. On a souligné qu'il en coûterait aussi beaucoup plus qu'il serait possible de récupérer du fait qu'il s'agit de travaux en hiver qui, somme toute ne procureront pas

tellement d'emplois puisqu'ils devront être effectués à la machine lourde.

Si la ville avait été avertie plus tôt, en septembre par exemple, Richmond aurait pu y participer.

Magog

A Magog, on n'est pas certain. On a demandé des estimés aux ingénieurs et ceux-ci n'ont pas encore rendu leur réponse. Si la ville en profite, ce sera vers la fin du programme s'il y a possibilité. "Les travaux en période d'hiver coûtent plus cher, a-t-on souligné, mais ils diminuent le chômage." Si la ville participe, elle effectuera des travaux déjà prévus pour l'année.

Rock Forest

A Rock Forest, les autorités municipales veulent y participer. Cependant, on n'a pas encore déterminé pour combien et quel genre de travaux seront effectués.

Cookshire

La ville de Cookshire a l'intention de participer au projet dans l'ordre de \$50,000.

Le gouvernement paiera alors une subvention d'environ \$16,000. Le projet consiste dans le domaine d'aqueduc à améliorer le débit du réservoir et aussi à des améliorations des trottoirs.

Le projet a été soumis, mais on n'a pas encore eu de réponses à savoir s'il sera accepté.

Scotstown

Comme on le sait, la ville de Scotstown ne pourra pas bénéficier des travaux.

Cette ville ne peut pas faire face aux dépenses qui seraient encourues pour acheter les matériaux.

"La nouvelle machine doit aller à Bramalea pour mieux servir le marché"

(M. Roger Couture)

EAST ANGUS — "Notre opération de sacs à épicerie a montré une bonne croissance l'an passé et il n'y a aucune raison pour que cette croissance ne continue pas à l'avenir parce que nous avons tous les éléments nécessaires pour présenter un produit de qualité".

C'est ce qu'affirme M. Roger Couture, président de la Commission industrielle de la ville d'East Angus, dans son rapport.

M. Couture poursuit en affirmant que l'équipement et le matériel sont bons, en plus du personnel compétent. "Ainsi, dit-il, il n'y a aucune raison de supposer que l'usine d'East Angus ne bénéficiera pas de l'agrandissement et des plans futurs d'expansion de la division des papiers façonnés des emballages Domtar. La

nouvelle machine n'est qu'une petite partie du total de nos accroissements futurs. Pour mieux servir le marché et ainsi augmenter nos affaires, cette machine doit être à Bramalea".

Responsabilité

Envers les employés, de dire M. Couture, elle doit promouvoir le développement et l'utilisation au maximum des talents individuels pour s'assurer que tous les employés sont traités équitablement et pour fournir un niveau de compensation et de protection des revenus en relation avec la contribution des employés. Pour réaliser ces buts, la direction doit prendre avantage de toutes les opportunités disponibles pour améliorer sa position financière et ainsi s'assurer la continuité et l'épanouissement de ses opérations. Les conditions effervescentes du marché obligent qu'une compagnie soit flexible et qu'elle ait la liberté de prendre les décisions qui pourraient affecter les mouvements de personnel ou d'équipement."

Rencontre

M. Couture ajoute: "Une nouvelle machine à sacs a été installée sur une base temporaire à notre usine d'E. Angus. Avant l'installation, les officiers du syndicat ont rencontré la direction et ont été avisés des intentions futures de la compagnie concernant la relocalisation. La discussion unidirectionnelle a été confirmée par l'affichage d'un avis de position ouverte pour des opérateurs de machines à sacs qui seraient consentants de se déplacer à Bramalea. L'avis aussi notifiât que les employés présents de notre usine à East Angus auraient la priorité pour remplir les ouvertures. La réponse, à notre avis, a été encourageante considérant que quatre employés ont exprimé de l'intérêt envers la position."



Mme Géraldine Gobeil Mlle Marielle Fortier Mme Gaétane Paquette Mlle Johanne Vézina

Quatre duchesses en lice à La Patrie

LA PATRIE — Le carnaval de La Patrie se déroulera cette année du 22 janvier au 19 février.

A cette occasion, quatre duchesses se présenteront au titre de reine. Il s'agit de Mme Géraldine Gobeil, duchesse de la motoneige, Mlle Marielle Fortier, duchesse des Chevaliers de Colomb, Mlle Johanne Vézina, duchesse des étudiantes, et Mme

par M. l'abbé Jacques Cabana, curé de La Patrie, et d'autres activités suivront cette cérémonie.

Le 12 février il y aura une grande mascarade à 8 heures p.m., à l'aréna. Le tout sera suivi d'une soirée dansante, à la salle municipale avec un orchestre populaire. A cette occasion, des prix seront distribués.



Le couronnement de la reine sera effectué par la reine du carnaval de l'an passé, Mme Jeannine Laverdière, le 19 février, vers 9h. 30 p.m., à la salle municipale à l'occasion d'une danse.

Le comité du carnaval est formé de Mme Jeannine Laverdière, Mme Lucille Jetté, Mme Henriette Labrecque, Mme Gisèle Boulay et Mme Laurette Delage.

ORDRE DU MERITE — M. Raoul Gosselin, d'East Angus, vient de recevoir l'hommage de ses quarante années d'effort et de service à la population scolaire de l'endroit. Le président de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec, M. Fernand Lefebvre, l'a décoré de l'Ordre du mérite. Dans l'ordre, M. Marcel Lamoureux, président de la Commission scolaire locale, M. Raoul Gosselin, récipiendaire, Mme Gosselin et M. Fernand Lefebvre.

(Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

Surplus de \$1,711 prévu à East Angus

EAST ANGUS — Pour l'année 1972, la ville d'East Angus accuse un total de revenus de \$667,509.15 contre des dépenses de \$665,797.99, soit un surplus budgétaire de \$1,711.16.

Les principaux revenus sont la taxe: \$583,293.15; les loyers: \$34,570; divers: \$4,720; les subventions: \$44,926.

Par ailleurs, au niveau des dépenses, les principales sont: au domaine général: \$12,100; les contributions: \$1,700; les loyers: \$8,000; le service de la dette: \$183,784.91; les prévisions de travaux: \$252,557.41.

Responsables des comités choisis

EAST ANGUS — Les responsables des différents comités au sein du conseil municipal d'East Angus viennent d'être rendus publics. Comme on le sait, le maire M. Alphonse Godbout, fait automatiquement partie de tous les comités. La responsabilité des comités est la suivante: police, incendie, service public, hôtel de ville, électricité: Edgar Gau-

Nouvelles express

ROCK ISLAND (MD)—Voici les souhaits pour 1972 aux personnalités des Villes frontalières; n'y voyez pas de méchanceté seulement un peu d'humour...

Aux curés de la région, nous souhaitons une année 72 remplie de paix... les quêtes remplies également...

Au chef de police de Bebe, M. Gordon Bronson, nous lui souhaitons une année 72 calme...

BONNE et HEUREUSE ANNEE à tous les citoyens d'East Angus.

Dr Oscar Guérette MEDECIN-CHIRURGIEN

Tél.: 832-2772

66, Angus — East Angus

Votre Jour CHANCEUX...

pourquoi pas aujourd'hui?

Vous pouvez être gagnant en consultant nos pages D'ANNONCES CLASSEES

LA TRIBUNE

de magog, coaticook, villes frontalières



PAGE 4

SHERBROOKE, VENDREDI, 31 DECEMBRE 1971

ROCK ISLAND (MD)—Voici les souhaits pour 1972 aux personnalités des Villes frontalières; n'y voyez pas de méchanteté seulement un peu d'humour...

Aux curés de la région, nous souhaitons une année 72 remplie de paix... les quêtes remplies également...

Au chef de police de Beebe, M. Gordon Bronson, nous lui souhaitons une année 72 calme...

Au chef de police de Beebe, M. Gordon Bronson, nous lui souhaitons un comité de police plus stable...

Au maire de Beebe M. Hugo Lapenna, de connaître des succès au sein de l'organisme de la plage Weir...

Au maire de Stanstead, M. Edward J. Struthers, de rester maire jusqu'à 100 ans...

Participation de quatre des huit villes de la région aux travaux d'initiative locale

SHERBROOKE — Sur huit municipalités urbaines de l'Estrie, quatre participeront aux travaux d'initiative locale organisés par le gouvernement fédéral en vue de combattre le chômage, trois s'y abstiendront et une municipalité n'a pas encore décidé ce qu'elle fera.

Cependant, il ressort que le choix des travaux a surtout porté sur les questions d'aqueduc et d'égoût. Sauf à East Angus, les travaux ne seront pas tellement importants. Pour plusieurs municipalités, les handicaps soulevés par Scotstown et l'Union des municipalités, soit que le gouvernement ne paie pas les matériaux et que la période pour préparer un projet potable a été trop courte, ont joué un rôle très important.

East Angus

La ville d'East Angus aura la grosse part du gâteau en effectuant les travaux prévus pour la construction de la polyvalente, travaux de l'ordre de quelque 700,000. De plus, le conseil municipal verra à aménager l'ancien réservoir en remise pour le département de la voirie. Le gouvernement paie \$100 par semaine pour chaque employé, lequel doit être chômeur, et 17 pour cent des autres frais.

Le maire d'East Angus, M. Alphonse Godbout, a souligné qu'il s'agit de travaux urgents pour lesquels la ville a déjà emprunté et qui auraient quand même été réalisés. M. Godbout a admis que si ces travaux ne s'étaient pas présentés, la ville n'aurait pas pu bénéficier de ces travaux puisqu'il faut trois mois pour les villes pour procéder à des règlements d'emprunt. "Les procédures sont trop longues", dit-il.

M. Godbout a fait savoir que si les plans de l'arène avaient été terminés, ce projet aurait été inclus dès cette année, mais

que le conseil espère le réaliser l'an prochain en même temps que l'hôtel de ville.

Windsor

La ville de Windsor ne participera pas à ces travaux. Le conseil a pris connaissance du projet et les délais étaient trop courts. On a souligné également que la loi prévoit seulement les salaires.

On a ajouté qu'en vertu de la convention collective, les travailleurs gagnent beaucoup plus. Aussi, a-t-on fait remarquer, si on a un permanent il faudrait le remplacer par un chômeur pour bénéficier du projet. "C'est une maudite patente", a-t-on affirmé.

Coaticook

A Coaticook, les conseillers ont décidé de hâter d'une année la réalisation du plan directeur dans une de ces étapes.

Les travaux qui seront effectués sont de l'ordre de 71,000, ce qui donnera une subvention d'environ 175,000. Il est à souligner qu'il aurait pu être possible également que les projets fussent effectués dès cet été. On a fait remarquer que ces projets au parc municipal comprendront des travaux d'aqueduc d'égoût et de drainage. On a terminé en disant que même s'il en coûtera plus cher pour la période hivernale, cela contribuera à éliminer du chômage.

Richmond

Le conseil municipal de Richmond ne participera pas à ces travaux parce que tout ce qui pourrait se faire est au niveau des égouts de surface et la gelée est trop basse pour que l'on puisse procéder. On a souligné qu'il en coûterait aussi beaucoup plus qu'il serait possible de récupérer du fait qu'il s'agit de travaux en hiver qui, somme toute ne procureront pas

tellement d'emplois puisqu'ils devront être effectués à la machinerie lourde.

Si la ville avait été avertie plus tôt, en septembre par exemple, Richmond aurait pu y participer.

Magog

A Magog, on n'est pas certain. On a demandé des estimés aux ingénieurs et ceux-ci n'ont pas encore rendu leur réponse.

Si la ville en profite, ce sera vers la fin du programme s'il y a possibilité. "Les travaux en période d'hiver coûtent plus cher, a-t-on souligné, mais ils diminuent le chômage." Si la ville participe, elle effectuera des travaux déjà prévus pour l'année.

Rock Forest

A Rock Forest, les autorités municipales veulent y participer. Cependant, on n'a pas encore déterminé pour combien et quel genre de travaux seront effectués.

Cookshire

La ville de Cookshire a l'intention de participer au projet dans l'ordre de 550,000.

Le gouvernement paiera alors une subvention d'environ 518,000. Le projet consiste dans le domaine d'aqueduc à améliorer le débit du réservoir et aussi à des améliorations des trottoirs.

Le projet a été soumis, mais on n'a pas encore eu de réponses à savoir s'il sera accepté.

Scotstown

Comme on le sait, la ville de Scotstown ne pourra pas bénéficier des travaux.

Cette ville ne peut pas faire face aux dépenses qui seraient encourues pour acheter les matériaux.

Nouvelles express

Au maire de Rock Island, M. Édouard Girard, de nous avertir des assemblées spéciales "secrètes"...

Au maire de Ogden, M. George MacLaren, de voir une unification idéale...

Au maire du Canton de Stanstead, M. John Brian Kay, de ne pas soulever des tempêtes...

Au président de la commission scolaire, M. Jean-Louis Dupont, de toujours garder le sourire...

Au président de la Chambre de commerce, M. Rémy Couture, de donner des cours de conduite à son épouse...

Aux contribuables de Stanstead, un autre char d'assaut mais cette fois à l'autre extrémité...

Au pilote de l'équipe des Jets, M. Pierre Lavallée, des joueurs plus coriaces...

A l'échevin Albert Simoneau, de Rock Island, de demeurer calme devant les déboires...

A Mme Marielle Massé, secrétaire de la ville de Rock Island, de continuer d'être en bons termes avec le correspondant...

Au percepteur des douanes, M. Oscar Palmer, de Beebe, de continuer de bien nous renseigner...

Aux rotariens des Villes frontalières de continuer de travailler au bien-être des citoyens, dans les deux langues...

Au président de l'Union régionale des Caisses populaires du diocèse de Sherbrooke, M. G. Roger Roy, de Stanstead, de continuer à garder le silence...

Au médecin M. Gilles Bouchard, de Rock Island, qu'il accepte une course d'automobile avec le correspondant...

A son épouse, nous souhaitons que l'auto partira toujours dans les endroits publics...

Aux Ursulines de Stanstead, d'être généreuses dans leurs nouvelles...

Au club de judo des Villes frontalières, nous lui souhaitons de balayer amicalement ses adversaires...

Aux présidentes du Cercle des fermières, de nous communiquer les changements...

Aux futurs membres du comité de coordination des Loisirs, nous souhaitons de trouver un autre passe-temps que la télévision...

A vous tous chers lecteurs de même que ceux qu'on aurait oublié, que 1972 vous apporte la paix dans vos coeurs...

Magog en bref

MAGOG, (RLC) — Pour terminer l'année 1971 en beauté, les juges ont visité hier soir les rues de la cité de Magog pour choisir les plus belles décorations. Ces juges étaient sous les auspices de la Jeune chambre de Magog.

Le Studio RC, photographe de Magog, sera le troisième commanditaire, mais non le moindre, pour cette campagne de décorations. Les trois premiers prix, un par catégorie, consistent en une photographie de la maison gagnante, prise par le Studio RC et un prix régulier.

Mardi prochain, lors de la première réunion de l'année 1972 du club des Lions de Magog, M. Bob Vaicourt, président de zone, sera présent.

Plusieurs personnes se plaignent que la route no 1, section du comté de Brome, est très mal entretenue. Elle est encore recouverte d'une épaisse couche de glace à plusieurs endroits.

Cette couche de glace date de plus d'une semaine. Quand on roule sur cette route, on remarque la différence en entrant soit dans le comté de Stanstead ou de Shefford. Plusieurs personnes doivent emprunter cette route tôt le matin ou tard le soir et les risques d'accidents sont nombreux, sans compter la tension exigée pour traverser le comté.

De plus, cette route était dans le même état l'hiver dernier. Plusieurs personnes se demandent s'il faudra attendre qu'il y ait plusieurs mortalités causées par l'état de cette route pour enfin faire quelque chose, d'autant plus qu'il existe dans cette partie de la route no 1 plusieurs courbes très dangereuses.

Il est dommage que l'entretien de grandes artères de ce genre soit confié à différentes personnes. Il en résulte le problème présent. De toute façon, les électeurs sauront se prononcer un moment donné.

Tout ceci pour dire que l'année 1971 se terminera dans quelques heures. Bienheureux soit celui qui a réussi à vivre pleinement pendant ces 365 jours. Encore plus heureux celui qui pourra vivre pleinement les 365 prochains jours.

Que souhaiter à la fin d'une année et au début d'une autre, il y a le traditionnel souhait: "Le paradis à la fin de vos jours", mais en attendant, il faut vivre, c'est ça qui est compliqué...

De toute façon, que l'année 1972 soit calme, paisible, pleine de joie, de bonheur et de... malheur pour vous faire apprécier davantage les instants de bonheur.

Augmentation de la taxe de plus de 20 pour cent à Rock Island?

ROCK ISLAND (MD) — Les contribuables de la ville de Rock Island termineront l'année 1971 avec une mauvaise nouvelle. En effet, il a été possible d'apprendre qu'une hausse de taxes attend les contribuables de cette petite ville au début de l'année 1972.

Il a été possible d'apprendre que le taux de taxe serait porté de \$1.10 les \$100 d'évaluation à \$1.30 les \$100 d'évaluation en 1972. Il faut cependant préciser que ce budget devra être approuvé par les autorités municipales de Québec et espérer (en priant fort) que la ristourne de 2% soit augmentée ou du moins gardée au même niveau qu'en 1970. Il s'agit ici de la partie de la taxe de vente qui revient à la ville, à chaque année.

En pourcentage, ceci représente une augmentation de plus

de 22%. Il faut également ajouter que les chiffres définitifs du budget n'ont pu être fournis pour différentes raisons... dont la principale est que le budget doit être adopté par Québec avant publication (selon le maire)...

La situation ne serait pas précaire car il y a seulement un peu plus d'un an, les autorités de la ville avaient fait un cadeau de taxe aux contribuables. En effet, les contribuables avaient reçu un compte de taxe de 15 mois pour le prix de 12 mois. On avait dit à l'époque que ceci était un cadeau des fêtes des autorités de la ville. Cependant cette année, pour équilibrer un budget déficitaire, il faudra retourner chercher ce cadeau. "DONNEZ PIS DÉDONNEZ".

On avait espéré du moins en

apparence de tenter d'administrer avec le même budget.

C'est en janvier 72 que l'on saura si Québec a accepté le

budget de Rock Island et si le

taux de taxe sera réellement augmenté de 22%. En attendant que 1972 soit prospère à tous...

L'animateur de loisirs congédié à Katevale: question financière

KATEVALE — Selon M. Roland Rancourt, conseiller municipal de Ste-Catherine de Katevale, le principal problème dans le cas de l'animateur des loisirs congédié, M. Marcel Vigneault, se situe au niveau de l'argent.

M. Rancourt a expliqué que le conseil municipal était unanime non pas à un congédiement politique, mais au transfert de l'aspect loisir relevant du conseil municipal à un comité formé à cette fin. "Dans mon esprit, dit-il, il n'était pas question d'éliminer M. Vigneault, mais de transférer tous les pouvoirs du conseil municipal en matière de loisirs à un comité formé à cette fin. Le conseil a été forcé ainsi de congédier M. Vigneault en se départissant de ses pouvoirs. Le comité est laissé libre de conserver celui-ci à son emploi".

Le conseiller a fait remarquer que M. Vigneault a lui-même suggéré la création d'un comité "démocratique" par toute la population ce qui a été fait et a ensuite entraîné son congédiement.

Selon M. Rancourt, M. Vigneault avait fait du bon travail avec le comité des parents, mais la population n'aurait pas digéré qu'il reçoive \$50 par semaine pour s'occuper des loisirs, ceci étant beaucoup trop. Il a ajouté l'exception de quelques jeux pour satisfaire les jeunes, il n'y en a pas eu davantage de mis sur pied.

Par ailleurs, M. Vigneault a fait une enquête auprès de la population afin de connaître les besoins et les goûts. Malheureusement, selon M. Rancourt, dans une petite paroisse, on ne peut pas attendre trois ou quatre mois pour avoir des jeux et pourtant les loisirs culturels ne peuvent pas s'organiser dans moins de temps. Par ailleurs, Katevale avait déjà bénéficié d'un spectacle du chœur Montjoie.

D'après M. Rancourt, M. Vigneault a marqué à trois niveaux: 1—il ne connaissait pas assez la mentalité de Katevale; 2—les gens voulaient des jeux immédiatement; 3—certains n'ont pas su attendre le temps nécessaire pour créer une organisation de loisirs planifiée tant sur le plan des jeux que sur le plan culturel.

L'échevin a également fait remarquer que certains s'en sont pris aux \$50 parce qu'ils travaillaient depuis longtemps bénévolement à l'organisation des jeux. Dans le comité, a-t-il fait remarquer, les membres se connaissent en sport, "ils sont des sportifs". Le comité avait offert à M. Vigneault de travailler gratuitement, comme tous ceux qui travaillent

bénévolement, ce qu'il aurait refusé.

Par ailleurs, M. Rancourt diffère de l'opinion du maire et est d'avis qu'il est nécessaire voire essentiel d'avoir des loisirs culturels. A cet effet, il a souligné qu'une fois les loisirs organisés, il faudra aller chercher des experts ou voyager dans les villes où ces loisirs sont déjà en branle. M. Rancourt a fait remarquer qu'il ne faut pas se passer de

loisirs culturels, mais aussi agir selon les possibilités de la paroisse. Soulignant qu'il n'a pas eu de contacts avec le comité des loisirs depuis sa création, M. Rancourt a pour sa part en disant espérer que celui-ci ait ce même optique. Il a terminé en déplorant le fait que tout soit arrivé comme ça (tapage publicitaire) puisque le départ était bon.

Pour sa part, l'échevin Michel Pothier a affirmé que la municipalité n'est pas assez

riche pour payer les services d'un animateur et fournir de plus des octrois aux loisirs. Il a ajouté qu'il s'attendait à ce que M. Vigneault s'entende pour travailler avec le comité à un salaire un peu moins dispendieux. Soulignant que M. Vigneault est dévoué, l'échevin Pothier a fait remarquer que la municipalité n'a pas moins de 58 milles de chemins gravelés à entretenir et qui ne sont pas tous dans un état parfait.

Souhaits du maire Théroix et du député Vaillancourt

MAGOG, (RLC) — A l'occasion de la nouvelle année, il est de mise que les autorités transmettent à la population leurs souhaits pour la nouvelle année. M. Maurice Théroix, maire de Magog ne fait pas défaut à cette règle.

Dans son message du Nouvel An, M. Théroix tient à féliciter la population de Magog pour le dynamisme manifesté pendant l'année qui se termine. De plus,

M. Théroix manifeste l'espoir que l'expansion qu'a connue Magog en 1971 puisse se continuer et même croître en 1972. M. Théroix, au nom du conseil municipal de Magog, souhaite particulièrement une année pleine de joie et de bonheur.

De son côté, M. Georges Vaillancourt, député du comté de Stanstead au gouvernement provincial, tient à souhaiter aux électeurs de son comté la réalisation de leurs désirs pour la

prochaine année. M. Vaillancourt espère que l'année qui vient saura satisfaire la population en général.

Me Yves Forest, député du comté au gouvernement fédéral, n'a pu retransmettre ses souhaits à l'occasion du Nouvel An car il siège présentement à Ottawa où l'on discute de sujets importants et surtout urgents.

Quatre duchesses en lice au carnaval de La Patrie

LA PATRIE — Le carnaval de La Patrie se déroulera cette année du 22 janvier au 19 février.

A cette occasion, quatre duchesses se présenteront au titre de reine. Il s'agit de Mme Giraline Gobeil, duchesse de la motoneige, Mme Marielle Fortier, duchesse des Chevaliers de Colomb, Mme Johanne Vézina, duchesse des étudiantes, et Mme Gaétane Paquette, duchesse des sports et de l'OTJ.

La présentation des duchesses ainsi qu'une soirée dansante aura lieu le 22 janvier prochain, à la salle municipale.

Le 6 février après-midi, à 2h. 30 p.m., la population pourra participer à l'inauguration de l'arène qu'elle s'est elle-même dotée et à l'arrivée du bonhomme carnaval. La bénédiction par M. l'abbé Jacques Cabana, curé de La Patrie, et d'autres activités suivront cette cérémonie.



Claude Bouchard
s'occupe dorénavant de l'entretien de vos brûleurs en plus de continuer à vous donner un excellent service de livraison comme agent Esso à Magog.
Donc, à compter de maintenant, pour des produits de qualité, un service prompt et efficace,
Composez : 843-2723
PASSE L'HIVER SANS SOUCI

Esso
BONNE et HEUREUSE ANNEE de la part de **CLAUDE BOUCHARD** AGENT
Esso
à MAGOG
996 nord, rue Merry
Un seul numéro à composer
843-2723

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES, (CG) — La ville de Thetford Mines sera encore représentée au treizième tournoi international de hockey Pee-Wee qui débutera en février dans le cadre du carnaval d'hiver de la ville de Québec. La formation de Thetford Mines a été inscrite dans la classe "B" et elle affrontera Kénogami en première ronde le 3 février.

Notre confrère Jean-Charles Poulin a des chances d'être le père du premier bébé de l'année 1972 dans la région de l'Amiante. Sa charmante épouse doit en effet accoucher dans les prochains jours.

C'est le cinq janvier que seront inaugurées officiellement les activités de la ligue féminine Molson de ballon-volant. Le circuit opère depuis quelque temps et ces dames prennent les choses très au sérieux.

Losman, une organisation de loisirs de la paroisse St-Maurice, organisera à compter du 10 janvier un nouveau cours de yoga. Les intéressés n'ont qu'à communiquer avec M. Carmin Marois.

C'est le 23 janvier que les membres de la Loge des Elans de Thetford Mines procéderont à l'élection des nouveaux officiers pour l'année 1972. On sait que l'actuel Haut-commandeur de la Loge est M. Roméo Roussin.

A l'occasion de la nouvelle année, le personnel du bureau de Thetford Mines tient à offrir à tous les lecteurs de La Tribune ses meilleurs vœux de paix, bonheur et prospérité.

Une autre année se termine. Avez-vous déjà songé qu'un millénaire de l'histoire humaine prendra fin dans à peine 28 ans? Après tant d'années, les hommes devraient pourtant être devenus plus raisonnables.

Victoires par blanchissage pour les Bantam et Midget

THETFORD MINES, (AG) — Les voltigeurs bantam et les Braves midget de Thetford Mines ont remporté des victoires de 6-0 et 10-0 contre des équipes américaines de Bridgeport, Conn., hier, au centre de loisirs. Les deux formations de Bridgeport étaient dirigées par Paul Tanguay, un ancien Thetfordois qui a fait sa marque dans le hockey local avec les anciens Eperviers junior "B" de Thetford Mines alors que cette équipe s'était rendue jusqu'en grande provinciale en 1962-63.

Les deux formations américaines n'étaient arrivées à Thetford Mines qu'à 14h.30 après un long trajet de 11 heures en autobus.

Pour revenir à la joute des bantam, disons que Jacques Lessard et Daniel Poulin ont dirigé l'offensive des Voltigeurs avec deux buts chacun tandis que Jacques Allaire et André Perron ont complété le pointage.

Chez les midget, Jacques Croteau s'est distingué pour les Braves de Thetford Mines avec une performance de trois buts et une assistance. Les autres compteurs ont été André Poulin, Jacques Dumas, Donald Vachon, Luc Tanguay, Pierre Courchesne, Raymond Lafrance et Alain Lessard. Pierre Courchesne, André LaLiberté et Richard Larose ont obtenu deux passes chacun.

U nousuvenir de la cité de l'or blanc a été remis à chacun des joueurs des deux équipes américaines.

Les quatre équipes qui en sont venues aux prises hier devaient se rencontrer à nouveau cet après-midi. Les deux formations de Bridgeport devaient par la suite se rendre à Sherbrooke.

Nouveaux marguilliers à Disraeli

DISRAELI, (HD) — La nomination de deux nouveaux marguilliers en remplacement des deux sortants de charge soit Mme Raoul Allaire et M. Paul-Emile Gagnon a eu lieu à Disraeli. Les deux nouveaux élus furent Mme Fernand Roy et M. Bertrand Audet.

Ce sont les 91 et 92es marguilliers depuis la nomination des premiers en 1883. Les marguilliers actuels sont donc les deux nouveaux élus et les quatre autres sortants en 1972 et 1973, soit MM. Lionel-Georges Gagnon, Léonce Paré, Maurice Langlois et Mme Gérard Labonté.

A l'Unité sanitaire du comté de Mégantic

THETFORD MINES, (CG) — Le programme des activités de l'Unité sanitaire du comté de Mégantic comporte les cliniques suivantes pour la semaine se terminant le 7 janvier 1972.

Cliniques de puériculture et d'immunisation contre DCT, polio, rougeole et rubéole

Mardi le 4 janvier: Coleraine: De 14 heures à 15 heures à l'école Ste-Bernadette.

Thetford Mines: De 14 heures à 15 heures à l'école d'Youville de la paroisse St-Maurice.

Plessisville: De 14 heures à 15h.30 à l'Unité sanitaire.

Mercredi le 5 janvier: Black Lake: De 14 heures à 15 heures au Centre culturel.

Lyster: De 14 heures à 15 heures à l'école St-Louis de Gonzague.

Ici et là dans le sport

DRUMMONDVILLE, (JM) — Gérard "Bantam" Paquin et Ben Robidas ont marqué chacun deux fois dans un gain de 5-3 de l'Hôpital sur les Comptables, dans une joute de la ligue de hockey de l'Hôpital Ste-Croix disputée au Centre civique. Jacques Martin a complété le pointage des vainqueurs. Les trois filets des Comptables sont allés à Roger Blais, René Valois et André Verrier.

Dans un autre match de ce circuit, le Pavillon Georges-Frédéric a disposé des Médecins au compte de 8-5. André Joyal et Yvon Thibodeau ont dirigé l'attaque des gagnants avec trois et deux buts respectivement. Gérard Sawyer, Roland Duguay et Pierre Tremblay ont complété le pointage. Dans le camp des Médecins, Jacques Boileau a été le meilleur avec deux filets. André Allaire, Normand Houle et Réjean Laberge en ont marqué chacun un.

Jean-Marc Royer a marqué trois fois pour ainsi assurer un gain relativement facile de 4-1 à l'Unité des Policiers sur les Pieds Légers, dans une joute de la section midget du hockey mineur. Pierre Parenteau a complété le pointage des Policiers tandis que Alain Coderre évitait le blanchissage à son équipe.

Un filet de Yves Nadeau, son deuxième du match réussi à 11:02 de la troisième période a permis au Courchesne de l'emporter au compte de 5-4 sur les loisirs de Drummondville-Sud. Les autres filets du Courchesne sont allés à Jean-Marc Lefebvre, Tony Larivée et Claude Bergeron. Denis Gauthier s'est signalé dans la défaite de son équipe avec une paire de buts. Yvan Allie et François Hénaire ont complété le pointage.

Le Tex Made a pour sa part encaissé un revers de 6-2 aux mains des vainqueurs avec deux buts, les autres étant réussis par Pierre Lacelle, Daniel Pétrin, Jacques Hamel et Denis Parenteau. Michel Arsenault et Daniel Levasseur ont répliqué pour le Tex Made.

Jour de l'An triste pour les 130 travailleurs de la mine Flinkote

"Payer des intérêts à une compagnie de finance intéresse le commun des mortels"

(M. Serge Beaulieu)

THETFORD MINES, (CG) — "Si certains organismes entrent déjà une possibilité de se créer une plate-forme pour mieux pousser leur vue, d'autres organismes, eux, ne font que regarder passivement les différents épisodes faisant la manchette des journaux. Ce qui intéresse le commun des mortels, c'est de pouvoir "gagner sa croûte", faire vivre une famille décemment et payer les intérêts à la compagnie de finance."

C'est en ces termes que M. Serge Beaulieu, ex-directeur

Règlement approuvé pour une patinoire couverte à Black Lake

BLACK LAKE (CG) — Lors d'une assemblée tenue cette semaine, les édiles municipaux de Black Lake ont approuvé un règlement d'emprunt de \$150,000 en vue de l'érection d'une patinoire couverte.

C'est ce qu'a annoncé hier soir M. Georges-Henri Cloutier, échevin de la ville de Black Lake et président de la Commission municipale des loisirs.

Appel à l'aide du fédéral et à la générosité de la population

Le montant de \$150,000, remboursable sur une période de 20 ans, ne sera évidemment pas suffisant pour défrayer entièrement le coût de construction de l'aréna. Aussi, la ville de Black Lake compte-t-elle obtenir une subvention d'environ \$35,000 dans le cadre du programme fédéral destiné à combattre le chômage au Canada.

Quant à la balance de l'investissement, elle sera assumée par la population puisqu'une vaste campagne de souscription populaire sera lancée à la mi-janvier. "La grandeur de notre aréna dépendra de la bonne volonté des citoyens: plus ils fourniront et plus le projet sera de grande envergure", dit comment M. Cloutier.

Le président de la Commission municipale des loisirs invite d'ailleurs toute la population à participer à une grande soirée d'information qui aura lieu le 11 janvier prochain, à 19 heures, au Centre culturel. C'est également à cette occasion que les contribuables auront à se prononcer sur le règlement d'emprunt.

Le règlement d'emprunt d'affaires thetfordois fut la cible d'une rafale de cinq balles tirées de l'intérieur d'une voiture en marche. Heureusement, aucun des projectiles n'a atteint son but et l'industriel en a été quitte pour la peur. Le Service de la protection publique n'a d'ailleurs pas encore élucidé cette affaire et s'interroge toujours sur les motifs de la tentative de meurtre.

A peine quelques jours plus tard, soit dans la nuit du 6 au 7 mai, c'était le capitaine Jean-

Paul Paradis du Service de la protection publique qui était victime d'un attentat pour le moins insidieux. Au moment où il dormait, le policier entendit un bruit insolite auquel il ne porta guère attention. A son lever, le lendemain matin, il constata à sa grande surprise que deux balles s'étaient logées dans la cuisine de sa résidence.

Tirés de l'extérieur, les projectiles ont traversé le mur extérieur de la maison et ont ricoché sur la porte de la chambre à coucher avant de se loger dans la cuisine. Conduisant lui-même l'enquête, le capitaine Paradis ne tarda pas à découvrir l'auteur de l'attentat, un individu de 33 ans résidant à Thetford Mines. Ce récidiviste a d'ailleurs été éclopé de quatre ans de pénitencier après avoir enregistré un plaidoyer de culpabilité.

Les divers incendies qui se sont produits cette année à Drummondville et dans la région immédiate ont occasionné pour approximativement \$750,000 de dommages matériels. Le plus important de ces incendies est survenu à Notre-Dame du Bon Conseil, où le motel Quatre Saisons a complètement été ravagé.

Drummondville (JM) — Les dommages matériels causés par le feu au cours de l'année 1971 s'élevaient à environ \$750,000.

C'est effectivement ce que révèle une compilation des rapports des départements des incendies de la Cité de Drummondville et de la municipalité de Drummondville-Sud. Les rapports de ces deux départements sous la direction respective de M. Conrad Proulx et de M. Aimé Bélair révèlent également que c'est au cours des derniers semaines que les pompiers drummondvillois ont été les plus occupés.

On se souvient de l'incendie qui a éclaté tôt dans la nuit du 13 décembre et qui a détruit un édifice de rapport du centre-ville, soit la bâtisse propriété du conseiller municipal M. Roger Prince, et situé au coin des rues Marchand et Brock. Cet

incendie qui avait causé pour environ \$250,000 de dommages matériels devait d'ailleurs être suivi quelques jours plus tard d'un second incendie d'importance, au motel Quatre Saisons de Notre-Dame du Bon Conseil, soit à environ une quinzaine de milles de Drummondville. Les dommages matériels dans ce deuxième incendie majeur en "71" étaient de l'ordre de \$300,000.

Dans les limites mêmes de notre Cité, les dommages matériels pourraient facilement atteindre les \$375,000. D'ailleurs, les pompiers locaux ont dû répondre à plus de 150 appels pour des incendies. Outre le mois de décembre avec tout près de \$300,000 de dommages, les pompiers ont également été actifs en janvier, juin, juillet et novembre avec pour approximativement \$60,000 de dommages matériels.

Le directeur général adjoint du CRDQ a ensuite commenté de la façon suivante le fait d'avoir placé le quartier général du CRDQ dans la ville de Québec et le préjugé qui pourrait jouer en faveur de la région métropolitaine. "Tout en acceptant le principe d'un appareil administratif à l'échelon de l'organisme, les sous-régions composites hé-

destinée. "Le CRDQ n'est pas parfait mais il n'en demeure pas moins vrai qu'il représente l'espoir de toute une population de l'autre côté de la barrière de se faire entendre", de préciser M. Beaulieu.

Garantie

Le directeur général adjoint du CRDQ a ensuite commenté de la façon suivante le fait d'avoir placé le quartier général du CRDQ dans la ville de Québec et le préjugé qui pourrait jouer en faveur de la région métropolitaine. "Tout en acceptant le principe d'un appareil administratif à l'échelon de l'organisme, les sous-régions composites hé-

sitent à se départir de leur seule garantie, d'où l'origine des problèmes confrontés par le directeur général qui se voit tour à tour empurter de ses hommes clefs pouvant permettre à l'organisme de démarrer."

M. Beaulieu ne voit toutefois pas là une immaturité de la population mais bien un manque de contact entre les technocrates et la masse salariale qui n'est guère impliquée dans la prise des décisions. "Si nous avons préconisé une certaine orientation pour le CRDQ, c'est parce que nous aimerions voir présents autour de la table les non organisés au profit desquels l'idée de participation avait été conçue", a-t-il conclu.

Deux attentats et un hold up de \$35,000: faits divers saillants

THETFORD MINES, (CG) — Deux attentats contre un policier et un industriel de Thetford Mines ainsi qu'un vol à main armée de \$35,000 perpétré à East Broughton Station: tels sont les faits saillants qui ont dominé la scène judiciaire dans la région de l'Amiante en 1971.

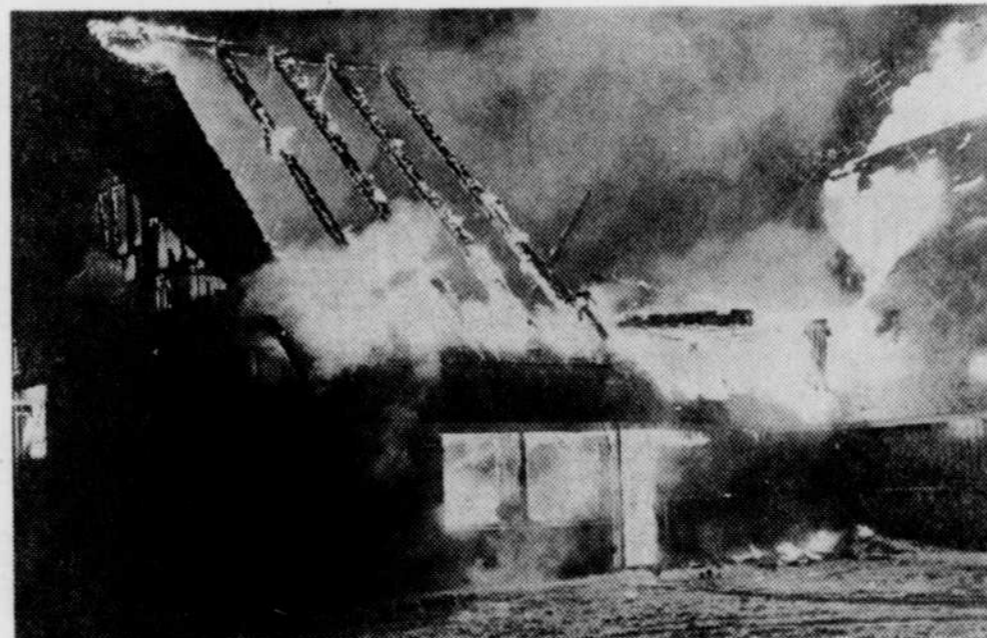
Le premier des deux attentats remonte à la soirée du 4 mai alors qu'un homme d'affaires thetfordois fut la cible d'une rafale de cinq balles tirées de l'intérieur d'une voiture en marche. Heureusement, aucun des projectiles n'a atteint son but et l'industriel en a été quitte pour la peur. Le Service de la protection publique n'a d'ailleurs pas encore élucidé cette affaire et s'interroge toujours sur les motifs de la tentative de meurtre.

A peine quelques jours plus tard, soit dans la nuit du 6 au 7 mai, c'était le capitaine Jean-

Paul Paradis du Service de la protection publique qui était victime d'un attentat pour le moins insidieux. Au moment où il dormait, le policier entendit un bruit insolite auquel il ne porta guère attention. A son lever, le lendemain matin, il constata à sa grande surprise que deux balles s'étaient logées dans la cuisine de sa résidence.

Tirés de l'extérieur, les projectiles ont traversé le mur extérieur de la maison et ont ricoché sur la porte de la chambre à coucher avant de se loger dans la cuisine. Conduisant lui-même l'enquête, le capitaine Paradis ne tarda pas à découvrir l'auteur de l'attentat, un individu de 33 ans résidant à Thetford Mines. Ce récidiviste a d'ailleurs été éclopé de quatre ans de pénitencier après avoir enregistré un plaidoyer de culpabilité.

Vol à main armée
Le 30 juin dernier, le bureau de poste de East Broughton Station était soulagé de \$35,000. Ce vol, le plus important jamais enregistré dans les annales judiciaires de la région de l'Amiante, était réalisé avec une facilité déconcertante. Ses auteurs s'emparèrent d'une automobile à Thetford Mines et se rendirent à East Broughton pour intercepter le camion postal. A la pointe du revolver, ils n'eurent aucune difficulté à arraisonner le conducteur qui leur remit immédiatement le butin. Les fuyards n'ont guère laissé d'indices aux policiers qui ont mené l'enquête pendant plusieurs mois avant d'appréhender la semaine dernière deux individus de la cité de l'Amiante. L'un d'eux a plaidé coupable et recevra sa sentence le 14 janvier alors que l'autre a choisi de subir son procès devant un juge et 12 jurés.



\$750,000 DE DOMMAGES — Les divers incendies qui se sont produits cette année à Drummondville et dans la région immédiate ont occasionné pour approximativement \$750,000 de dommages matériels. Le plus important de ces incendies est survenu à Notre-Dame du Bon Conseil, où le motel Quatre Saisons a complètement été ravagé.

\$750,000 de dommages causés par des incendies en 1971

DRUMMONDVILLE (JM) — Les dommages matériels causés par le feu au cours de l'année 1971 s'élevaient à environ \$750,000.

C'est effectivement ce que révèle une compilation des rapports des départements des incendies de la Cité de Drummondville et de la municipalité de Drummondville-Sud. Les rapports de ces deux départements sous la direction respective de M. Conrad Proulx et de M. Aimé Bélair révèlent également que c'est au cours des derniers semaines que les pompiers drummondvillois ont été les plus occupés.

On se souvient de l'incendie qui a éclaté tôt dans la nuit du 13 décembre et qui a détruit un édifice de rapport du centre-ville, soit la bâtisse propriété du conseiller municipal M. Roger Prince, et situé au coin des rues Marchand et Brock. Cet

incendie qui avait causé pour environ \$250,000 de dommages matériels devait d'ailleurs être suivi quelques jours plus tard d'un second incendie d'importance, au motel Quatre Saisons de Notre-Dame du Bon Conseil, soit à environ une quinzaine de milles de Drummondville. Les dommages matériels dans ce deuxième incendie majeur en "71" étaient de l'ordre de \$300,000.

Dans les limites mêmes de notre Cité, les dommages matériels pourraient facilement atteindre les \$375,000. D'ailleurs, les pompiers locaux ont dû répondre à plus de 150 appels pour des incendies. Outre le mois de décembre avec tout près de \$300,000 de dommages, les pompiers ont également été actifs en janvier, juin, juillet et novembre avec pour approximativement \$60,000 de dommages matériels.

THETFORD MINES, (CG) — Pour les quelque 130 travailleurs de la mine Flinkote, l'année 1972 débutera sur un très mauvais pied: c'est en effet aujourd'hui qu'ils tomberont en chômage par suite de la cessation des opérations.

La date fatidique est donc maintenant arrivée et, tel qu'annoncé le 2 juin dernier, il est bel et bien vrai que la Flinkote fermera ses portes après avoir opéré pendant 25 ans chez nous. Si la nouvelle avait à l'époque consterné tout le monde, elle était toutefois dans l'air depuis quelques années déjà.

Située sur le lot 18 de la municipalité de St-Antoine de Pontbriand, la Flinkote avait épuisé ses propres réserves et exploitait les lots 19 et 20 de l'Asbestos Corporation Limited. Lorsqu'il n'y eut plus suffisamment de minéral sur ce terrain, on reléqua le lot 21 où il était supposé exister d'importantes quantités d'amiante. Après étude, la compagnie décida toutefois que la teneur en minéral de ce lot n'était pas suffisante pour justifier la poursuite des opérations. Les employés de la Flinkote ne sont pas du même avis et ont demandé au gouvernement fédéral une étude de rentabilité. Advenant des résultats positifs, les travailleurs ont envisagé la possibilité de se grouper en coopérative et d'acheter la mine; il ne s'agit toutefois que d'un très mince espoir.

Comité de reclassement
Quelques jours à peine après

l'annonce de la fermeture de la Flinkote, des représentants du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre, du ministère des Richesses naturelles, de la mine Flinkote ainsi que de la Fédération des mines, métallurgie et produits chimiques se réunissaient pour former un comité de reclassement dans l'espoir de trouver un autre emploi à une bonne partie de ces travailleurs.

Le travail de ce comité n'est pas facile étant donné l'âge élevée des employés de la Flinkote. Quatorze d'entre eux ont entre 18 et 20 ans, 23 se situent entre 31 et 40 ans, 15 sont âgés de 41 à 45 ans, 26 ont de 46 à 50 ans, 33 autres sont âgés de 51 à 59 ans alors que 14 ont plus de 60 ans. A date, seulement une dizaine de travailleurs ont déniché un autre emploi mais le comité de reclassement demeure confiant de trouver du travail à 70% des employés de la Flinkote.

La très grande majorité de ceux qui se retrouveront sans emploi pourront bénéficier de prestations d'assurance-chômage pendant un an. Qu'advient-il par la suite? Il serait en tout cas tragique que des gens qui ne demandent pas mieux que de gagner honnêtement leur vie soient obligés de recourir à l'assistance publique pour survivre. La position prise récemment par les prêtres de la région de l'Amiante, à savoir que les critères de rentabilité et d'efficacité ne soient pas uniques et ultimes dans une société civilisée serait-elle défendable?

Evénement marquant au CEGEP: agrandissement de \$3,960,000

THETFORD MINES, (CG) — L'événement marquant de l'année 1971 au CEGEP de Thetford Mines est certes l'annonce que des travaux d'agrandissement de \$3,960,000 débuteront l'été prochain.

Sur la recommandation du ministre de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre, un arrêté en conseil a autorisé à la mi-novembre le conseil d'administration du CEGEP à réaménager ses locaux actuels et à construire une superficie de plancher de 172,627 pieds carrés. Les administrateurs de l'institution ont d'ailleurs déjà embauché les firmes Lavigne et Marquis, architectes; Rochette, Rochefort et Pineau, ingénieurs-conseils ainsi que Gilbert, Bourassa, Gagné, Morin et Associés, ingénieurs-conseils, pour la préparation des plans et devis.

Ces travaux de près de \$4 millions devraient être suffisants pour palier à la pénurie de locaux dont souffre le CEGEP depuis sa fondation et répondre aux besoins futurs de l'institution. On sait que le CEGEP local compte cette année 1,100 étudiants et qu'il atteindra sa croissance maximum en 1975 avec approximativement 1,700 inscriptions. Ce chiffre se stabilisera par la suite aux alentours de 1,600 élèves.

Desir de participation des étudiants

Un autre fait a marqué l'évolution du CEGEP au cours de la dernière année, c'est le désir

des étudiants de modifier les structures de l'institution afin de participer davantage à la prise des décisions. Deux journées d'étude ont été tenues il y a quelques semaines mais n'ont pas semblé apporter beaucoup de résultats.

La direction du service aux étudiants a pour sa part été très active en 1971. L'engagement d'un animateur culturel, M. Gilbert Letendre, n'est certes pas étranger à la poussée de ce secteur de la vie étudiante. En plus d'encourager la confection des "murales", la direction des services aux étudiants a travaillé étroitement au projet d'un centre-communautaire de loisirs-jeunesse.

LOUIS FORTIN
Spécialiste en fer ornemental
ESCALIERS — GARGES EN FER
AUVENT EN FIBRE DE VERRE.
771, Avenue Labbé
Thetford Mines — 338-8669

THETFORD TECHNO INC.
Votre concessionnaire

Rue Bolduc,
Black Lake 423-5352
56732

LE PETIT TRIANON DES MINEURS
SALLE A MANGER
Ouvert de 9h. a.m. à 10h. p.m.,
samedi, de 9h. a.m. à 2h. p.m.
Sur réservation, après 10h.00 p.m.
196, Notre-Dame Sud
THETFORD MINES
338-1533

SERVICE JOUR et NUIT
NOTRE EST A POINT SERVICE

W. H. ADAM LTÉE. LTD.
M. Fernand Bissin à l'emploi de notre Compagnie depuis 20 ans met à votre disposition, 24 heures par jour, toute son expérience.
438, St-Nazaire — Thetford Mines — 338-8561

la météo

cantons de l'est

Aujourd'hui minimum et maximum à Sherbrooke : 10 et 15
Neige et périodes ensoleillées en après-midi.
Aperçu pour demain : généralement ensoleillé et froid.

au québec

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-15 5 neige	ensoleillé
Mauricie	0 15 neige	ensoleillé
Laurentides	-5 15 neige	ensoleillé
Lac-St-Jean	-10 5 neige	ensoleillé
Outaouais	10 5 neige	ensoleillé
Montréal	10 20 neige	ensoleillé
Québec	5 15 neige	ensoleillé
Rimouski	-5 15 neige	ensoleillé
Baie-Comeau	-10 5 neige	ensoleillé
Gaspésie	-10 5 neige	ensoleillé

au canada

Colombie britannique	périodes ensoleillées	Vancouver	Min. Max.
Alberta	nuageux	Edmonton	30 40
Saskatchewan	nuageux	Régina	-5 20
Manitoba	nuageux	Winnipeg	5 20
Ontario	neige	Toronto	15 30
Nouveau-Brunswick	nuageux	Frédéricton	10 15
Nouvelle-Écosse	périodes ensoleillées	Halifax	15 25
Ile-du-Prince-Édouard	nuageux	Charlottetown	15 30
Terre-Neuve	nuageux	St-Jean	15 30

dans le monde

Aux Etats-Unis	Min. Max.	Chicago	Min. Max.	New York	Min. Max.
New York	32 39	Chicago	30 45	New Orleans	60 72
Washington	38 55	San Francis.	48 56	Miami	76 78
Boston	18 29	Los Angeles	58 70	Honolulu	70 78

Les capitales	Paris	Moscou	4 16	Hong Kong	46 58
Londres	36 57	Stockholm	32 42	Lisbonne	47 69
Rome	40 66	Tokyo	48 71	Canberra	72 77
Berlin	29 38	Athènes	50 72	Tunis	46 54
Amsterdam	34 58	Casablanca	48 64	Vienne	18 27
Bruxelles	32 46	Genève	16 34	Varsovie	28 37
Madrid	32 45	Le Caire	62 68		

Vers le soleil	Acapulco	70 84	Bermudes	65 73	Nassau	66 79
Mexico	43 70	Barbades	72 82			

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré et le minimum la nuit dernière)

W. ADAM L.T.E.E. VOUS A PRÉSENTE LA TEMPERATURE
HUILE à Chauffage, Poêles et Fournaises — 569-9744

Selon un expert il existe sur Mars des régions typiquement martiennes

Pasadena, Californie (AFP) — Il existe au sud de l'équateur de la planète Mars une région montagneuse plissée comme une peau d'épave mais typiquement martienne, a révélé mercredi un expert du Jet Propulsion Laboratory de Pasadena en Californie. "Nous n'avons jamais rien vu de semblable ni sur terre ni sur la lune", a-t-il dit.

Cette région montagneuse apparaît sur une photo télévisée prise le 17 décembre par la sonde martienne Mariner-9, d'une altitude de 4,000 milles, juste au sud de l'équateur de la planète rouge. Lors du dernier passage de la sonde au-dessus de cette région, celle-ci était totalement obscurcie par la tempête de poussière qui sévit sur Mars depuis au moins le 13 novembre, date à laquelle la sonde s'est mise sur orbite autour de la planète.

Les pics qui caractérisent la région montagneuse découverte par le Mariner semblent s'étendre sur des centaines de milles et s'élever à une altitude de 35 milles des vallées de près de 1.5 mille de large les séparent.

Une diminution considérable du taux de naissance aux Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — Le taux des naissances aux Etats-Unis a considérablement diminué au cours de 1971, tombant à un niveau qui n'avait pas été atteint depuis les années de la grande dépression économique, il y a 40 ans.

Une estimation préliminaire du Bureau du recensement situe le taux des naissances pour 1971, à 17,3 pour 1,000 habitants, contre 18,3 en 1970. Les statistiques exactes pour l'année ne seront pas connues avant février ou mars.

Les experts se déclarent surpris par la diminution du taux des naissances pour lequel ils avaient prédit, au contraire, une augmentation au cours de l'année qui s'achève. Bien que de nombreuses raisons puissent être citées, notamment la crainte de l'inflation et du chômage, ils ne savent à laquelle attribuer ce mouvement démographique qui n'est peut-être, font-ils remarquer, que passager.

SALON ORTHOPÉDIQUE PHARMACIE Belmont
610, King Est. — 569-9251

VENTE LOCATION REPARATION CHAISES ROULANTES BEQUILLES MARCHETTES

VENTE BAS ELASTIQUES
• Appareils et sacs pour anus et vessie
• Prothèses
• Soins artificiels
• Corsifs pour mal de dos
• Ceintures pour hernie

Agent distributeur de chaises roulantes Everest et Jennings.

Bonne, Heureuse et Prospère Année

à tous nos clients et amis. Pour tous vos problèmes de rénovation extérieure, consultez un expert.

DUBOIS ALUMINIUM Julien Dubois, prop.
Portes — Fenêtres — Auvents — Pierre — Revêtement
Ascot Corner — 567-2691

Taux d'innoculation de 18%

QUEBEC (PC) — Les 140 institutions pour l'enfance de la province de Québec avaient un taux d'innoculation d'environ 18 pour cent en date du premier octobre dernier, soit 2,332 places innocuées sur un total de 13,218 places.

C'est ce qu'indique un relevé préparé par le Service du contrôle des paiements, au ministère des Affaires sociales.

L'enquête, effectuée auprès d'après des pouponnières, crèches, centres d'accueil et de dé-

centration, centres d'entraînement à la vie, etc., démontre que c'est dans les centres d'entraînement à la vie de la région de Québec et de l'Est de la province, que le pourcentage des places innocuées est le plus élevé, en moyenne.

Orphelinats

D'autres institutions, par contre, sont dans une situation contraire, en particulier dans le secteur de la protection sociale, où des enfants, à défaut de toit

LES MEILLEURES AUBAINES en fait de MEUBLES chez
A. BLOUIN Ltée
66, rue Meadow
(près du stationnement Webster)
— PRENONS MEUBLES USAGES EN ECHANGE —
TEL.: 569-5591

côté enseignes
un point c'est tout!

Côté Enseignes Limitée
1564 King Ouest, Sherbrooke (819) 563-6343
A travers la Belle Province

LOCATION
Color TV, Blanc au mois, la semaine
569-5746
Vente ADMIRAL FLEETWOOD
PHILCO, ZENITH et TOSHIBA
G. DOYON T.V.
1115, Conseil — Sherbrooke

LOUEZ DE TOUT
• CHAUFFERETTES
huile, propane, électricité
• SABLEUSES
DE PLANCHERS
• BRISE-BETON
• LAVEUSES DE TAPIS
569-9548
SOUFFLEUSE A NEIGE
VENTE ET REPARATION
C-81136
Les Entreprises
MARTINEAU
2456, King Ouest

NOUS LOUONS PRESQUE TOUT!
• Brise-béton, élec. et gaz
• Compacteurs • Malaxeurs
• Scies à béton • Compresseurs I.R.
• Chauffe-eaux 1,000 à 500,000 B.T.U.
• Générateurs Onan • Pompes
• Echauffages de toutes sortes
• 1001 autres items sur demande.

Centre de Location et Ventes Inc.
Georges FABI, président — Gilles FABI, dir. général
569-9642 569-9641
906, King Ouest — Sherbrooke

Nous vendons souffleuses à neige

LES ENTREPRISES LOIRE LTEE
NOMBREUX LOTS BOISES A VENDRE
Zones résidentielles et commerciales dans le quartier Est et le quartier Nord.
S'adresser au
1376, BORLASSE
SHERBROOKE
Aussi résidences à vendre — TEL.: 562-8591

Nos REMERCIEMENTS les plus sincères pour 1971
Heureuse et Prospère Année 1972!
SERVICE AUTORISE
Black & Decker — Rock Well
Porter Cable — Skill
CENTRE D'OUTILS ELECTRONIQUES ENR.
VENTE — SERVICE AUTORISE
BLACK & DECKER
Yves Lemay, gérant
26 nord, rue Bowen, Sherbrooke — 567-1775
81131

MERCI A TOUS de votre encouragement.
JOIE, SANTE, PROSPERITE,
sont nos meilleurs vœux pour l'année 1972.

PRODUITS
ALIMITEE
BOLOGNA
PAIN POULET
SAUCISSE FUMEE
ETC.

MAGOG:
99 est, rue Principale
(819) 843-6011
QUEBEC: 342, 1ère Rue

CIE CIS LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE SHERBROOKE
895, RUE BOWEN SUD — SHERBROOKE

AVIS PUBLIC
UNE ERREUR S'EST GLISSEE
dans notre annonce publiée dans La Tribune du 27 et du 28 décembre. Avis public, est par les présentes, donné que la Commission des Ecoles catholiques de Sherbrooke offre à vendre le terrain et l'école Ste-Julienne situés au 845, 7e avenue sud, Sherbrooke, Qué.
OU AURAIT DU ECRIRE: "LA BATISSE SISE SUR UN TERRAIN DE 378' x 200' ENVIRON, EST CHAUFFEE A L'AIR CHAUD"
Au lieu de: "La bâtisse sise sur un terrain de 166' x 200' environ, est chauffée à l'eau chaude".
Pour tous renseignements s'adresser à M. Yvon Lantôt, secrétaire général de la Commission des Ecoles catholiques de Sherbrooke, 895, rue Bowen Sud, Sherbrooke, Tél.: 562-3881.
Donné à Sherbrooke le 27 (28e) jour de décembre, 1971 — 31 déc.
Yvon Lantôt, secrétaire général.

EN CETTE VEILLE DE L'AN NOUVEAU

Georges FABI, président
Gilles FABI, coprop. et gérant général

BONNE, HEUREUSE et PROSPERE ANNEE 1972

Tel est le désir de la direction du Centre de Location. Et que cette année en soit une d'amour et de paix pour tous!

Aussi nous désirons remercier très chaleureusement tous nos clients, amis et parents de leur encouragement tout au long de l'année, et nous anticipons le plaisir de les servir encore avec toute la courtoisie souhaitable.

La direction voudrait également transmettre ses meilleurs vœux à tous nos gouvernements et à nos institutions religieuses.

CENTRE de LOCATION et VENTES INC.
906, King Ouest — Sherbrooke
569-9641 — 569-9642

ANCIEN CENTRE D'APPRENTISSAGE
Le Centre de Formation Professionnelle
de la Main-d'Oeuvre de la Région des Cantons de l'Est
639, rue Vingt-Quatre-Juin — Sherbrooke — 569-9761

Inscription aux Cours du Soir
(Perfectionnement seulement)

CONSTRUCTION:
Briquetage, Peinture, Plâtrage, "Pipefitter", Electricité, Charpente-menuiserie, Plomberie-chauffage, Lecture de plans — Estimation, Ferblanterie, Brûleurs à l'huile, Revêtement d'aluminium.

AUTOMOBILE:
Mécanique — Carburant — Electricité — Alignement — Transmission — Débosselage — Peinture — Spécial: Equipement et finition sur l'automobile.

SOUDURE:
Gaz — Arc électrique — Haute pression — Gaz inerte (argon)

Date d'Inscription: 10, 11 et 12 janvier 1972
Heure: 7h.00 à 9h.00 p.m.
Aucun frais d'inscription

P.S. — Présenter sa carte et carnet de métier et son numéro de sécurité sociale.

Hier... De 1920 à 1950
L'usine d'embouteillage, alors située rue Dépôt

John H. Bryant
Président fondateur
1896-1934

Guy Bryant
Président actuel
1935

John Bryant
vice-président

BRYANT INC.
Avec l'an 1971
AUJOURD'HUI... 1971
célèbre son 75e anniversaire 1896-1971

La nouvelle usine située au 1060, rue Cherbourg (coin rue Roy) Sherbrooke, Qué.

Nos meilleurs vœux de à tous!
BONNE, HEUREUSE, PROSPERE ANNEE